

VIOLATIONS DES DROITS
DE L'HOMMELa RDC toujours
dans le collimateur
de l'ONU

Au mois de janvier dernier, les Nations unies ont, dans leur dernier rapport publié le 27 février, documenté au moins 574 cas de violations des droits humains, pour l'essentiel imputables aux forces de sécurité dont un bon tiers est à caractère politique, soit une nette augmentation par rapport aux statistiques de novembre et décembre 2018. Le rapport onusien évoque aussi le nombre très élevé d'exécutions extrajudiciaires avec, au moins quarante-sept cas recensés dont sept femmes, soit plus d'un par jour. De la période préélectorale et post électorale en RDC, 141 cas de violations des droits de l'homme, intervenus essentiellement durant les manifestations politiques, ont été répertoriés avec, à la clé, une vingtaine de personnes tuées, soixante-deux autres blessées et 371 arrêtées. Des chiffres qui tranchent avec les annonces et promesses électorales de Félix Tshisekedi.

Page 3



Selon l'ONU, la plupart des violations des droits humains en RDC sont imputables aux forces de sécurité. (Photo Reuters)



Les derniers affrontements inter communautaires à Yumbi ont fait plus de 800 morts

TERRITOIRE DE YUMBI

La réponse humanitaire évaluée
à environ vingt millions dollars

Il est question, pour l'heure, d'organiser le retour à Yumbi (province de Bandundu) des seize mille personnes ayant fui le territoire pour trouver refuge au Congo Brazzaville et sur des îlots au milieu du fleuve Congo après les violences de décembre 2018. Les acteurs humanitaires y sont déjà déployés pour lancer les interventions d'urgence sous forme de dons en vivres et autres articles essentiels.

En outre, il est annoncé le déploiement à Yumbi de deux cents policiers venant de Kinshasa pour assurer la sécurité de la population locale et y maintenir l'ordre public. Des missions de bons offices sont à pied d'œuvre pour tenter de réconcilier les deux communautés locales antagonistes, les Banunu et les Batende, dont l'affrontement aura laissé des traces jusqu'à vider le territoire de sa population.

Page 2

NORD-KIVU ET ITURI

Mise en
œuvre du
troisième plan
stratégique
de la riposte
contre Ébola

La mise en œuvre du nouveau plan s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement de lutter efficacement contre la dixième épidémie de la maladie à virus Ébola qui sévit depuis près de huit mois au Nord-Kivu et en Ituri. Le troisième plan stratégique de la riposte contre Ébola s'articule sur trois axes importants.

Le premier concerne l'ancrage de la riposte dans le système de santé local. Le deuxième est la mise en place d'un système de gestion de l'information en vue d'améliorer la collecte et l'analyse des données à tous les niveaux. Le dernier portant sur la redevabilité vise à identifier clairement les rôles et responsabilités de chaque organisation dans la riposte afin d'évaluer sa performance sur le terrain.

Page 5

DÉCRISPATION DE LA VIE POLITIQUE

L'IRDH salue la position
d'Ensemble pour
le changement

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a accueilli avec satisfaction le message d'Ensemble pour le changement qui s'engage dorénavant à entreprendre une opposition républicaine avec des revendications d'intérêt public portant notamment sur l'édification d'un État de droit et la restauration de la démocratie, dans la paix et la sécurité.

Dans son bulletin du 27 février, l'ONG exhorte ce regroupement politique proche de Moïse Katumbi à mener une opposition républicaine, à redoubler ses énergies et intelligences afin d'affronter élégamment les autres forces politiques sur la base des valeurs et principes de la bonne gestion de la chose publique.

Page 3



Gabriel Kyungu et Moïse Katumbi (en avant-plan) lors d'une manifestation d'Ensemble à Lubumbashi

TERRITOIRE DE YUMBI

La réponse humanitaire évaluée à environ vingt millions de dollars

Des spécialistes ont estimé les besoins de plus de quinze mille personnes sinistrées après des violences dans la localité à hauteur de 20,4 millions de dollars étalés sur neuf mois .

Le plan de réponse déjà en œuvre connaît un taux de financement de 22%, apprend-on. Les acteurs humanitaires sont, d’ores et déjà, déployés pour lancer les interventions d’urgence sous forme de vivres, abris d’urgence, articles ménagers essentiels, etc. Les interventions en eau, assainissement et hygiène sont également prévues dans le cadre du Fonds humanitaire qui, par ailleurs, tend à renforcer la dimension multi-sectorielle de la réponse dans les secteurs les plus critiques.

Des souvenirs douloureux

Sur place à Yumbi, la vie est loin de reprendre son cours normal. Les souvenirs atroces de la tragédie vécue par les habitants sont encore très vivaces. Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l’homme en RDC (BCNUDH) n’exclut pas l’hypothèse du crime contre l’humanité au regard des tue-ries ayant émaillé les affrontements de décembre 2018 entre les communautés antagonistes de Banunu et Batende. Pour Abdoul Aziz Thioye, directeur du BCNUDH, qui s’exprimait le 27 février en conférence de presse, au moins cinq cent trente-cinq personnes ont péri et plus d’une centaine ont été blessées au cours de ces événements. « *Un certain nombre de corps aussi ont été emportés par le fleuve, ce qui rendait un peu difficile d’avoir un chiffre au-delà du chiffre initial qui avait été annoncé (...). Ce qui est évident, c’est que l’attaque était planifiée et organisée. Nos conclusions principales, c’est*



Une maison incendiée à Yumbi

de dire effectivement qu’il y a des éléments constitutifs de crime contre l’humanité », a-t-il indiqué. Et d’ajouter : « Une équipe arrivée pour le Kasai pourrait être mise à profit pour aller regarder dans les fosses, un peu plus en détails, la cause de décès de ces nombreuses personnes qui ont été enterrées à la fois dans les tombes communes et dans les tombes individuelles identifiées au cours de la mission d’enquête ».

L’humanitaire, une priorité

Au niveau de la présidence de la République, c’est le volet humanitaire qui passe pour une priorité. Il est question, pour l’heure, d’organiser le retour à Yumbi des seize mille personnes ayant fui la ville à cause des violences. Une mission pluridisciplinaire est chargée de se rendre sur place pour s’atteler à cette

tâche avec, en son sein, des éléments de génie militaire censés construire des abris. Dans la foulée, il est annoncé le déploiement à Yumbi de deux cents policiers venant de Kinshasa pour assurer la sécurité de la population et y maintenir l’ordre public. Entre-temps, l’on apprend que des missions de bons offices sont à pied d’œuvre pour tenter de réconcilier les deux communautés locales, les Banunu et les Batende, et préparer le retour de la population de Yumbi.

Les législatives partielles confirmées pour le 31 mars

Par ailleurs, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a confirmé la tenue des élections législatives nationales et provinciales à Yumbi (Maï-Ndombe), Beni ville, Beni territoire et Butembo (Nord-Kivu) pour le 31 mars. Celles-ci

avaient été reportées dans ces quatre circonscriptions pour des raisons d’insécurité et de menace de la maladie à virus d’Ebola. Mais Il s’avère qu’à Yumbi, les choses ne sont pas aussi simples au regard de l’état apocalyptique dans lequel ploie ce territoire depuis les tristes événements de demi-décembre 2018. La Céni aura fort à faire pour remettre en état son administration réduite au dysfonctionnement après le pillage de ses centres et bureaux de vote. A cela s’ajoute l’absence des électeurs potentiels dans une ville totalement désertée où plus de la moitié des habitants (près de seize mille personnes) a trouvé refuge au Congo Brazzaville et sur les îlots au milieu du fleuve Congo. Nonobstant cette situation délétère, la Céni se veut rassurante et n’entend pas

abdiquer dans son obstination à organiser le vote en fin mars dans ce territoire où tout est à refaire. Pour rappel, l’inhumation du chef traditionnel des Banunu dans la concession familiale, à côté de son prédécesseur et père, aurait déclenché les tue-ries de mi-décembre 2018, en pleine campagne électorale, jusqu’à vider le territoire de sa population. La Monusco a parlé de plus de huit cents morts. Un vieux conflit foncier oppose, en effet, depuis l’époque coloniale, les Batende aux Banunu, les premiers déniaient aux seconds le droit du sol dans le territoire de Yumbi. L’affrontement entre les deux communautés a failli enrayer de la carte cette partie du pays en raison des dégâts provoqués.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia Service International : Nestor N'Gampoula	(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -	Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin	Maouakani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE) Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo	eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguét Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: 06 700 09 00 / Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	---	--	--	--

DÉCRISPATION DE LA VIE POLITIQUE

L'IRDH salue la position de «Ensemble pour le changement

L'association a accueilli avec satisfaction le message du regroupement politique proche de Moïse Katumbi qui s'engage à entreprendre, désormais, une opposition républicaine avec des revendications d'intérêt public, notamment l'édification d'un Etat de droit et la restauration de la démocratie, dans la paix et la sécurité. »

L'Institut de recherche en droits humains (l'IRDH), dans son bulletin électronique du 27 février, considère que la prise de position de la plate-forme Ensemble pour le changement, qui a milité contre un « *troisième penalty* », est une valeur ajoutée à la démocratie et l'édification d'un Etat de droit. Il l'exhorte ainsi à mener une opposition républicaine, à redoubler ses énergies et intelligences afin d'affronter élégamment les autres forces politiques, sur la base des valeurs et principes de la bonne gestion de la chose publique, au bénéfice de la population. L'association attend donc de cette opposition la participation à la refondation de la classe politique, le renforcement des institutions publiques capables de briser l'emprise des « *hommes forts* » auxquels certains individus continuent de faire allégeance, pour des intérêts égoïstes.

Cette opposition est, par ailleurs, appelée à soutenir la réforme de la Commission électorale nationale indépendante afin qu'elle fonctionne normalement, dans le but de faciliter l'expression du suffrage du peuple, conformément à la Constitution et aux lois de la République. L'IRDH invite aussi la nouvelle opposition à soutenir la réforme du pouvoir judiciaire, en lui octroyant des moyens logistiques adéquats pour son bon fonctionnement et son indépendance, et en y extirpant des magistrats corrompus, à continuer de revendiquer la libération des prisonniers politiques ainsi que la fin des poursuites politiquement motivées.

Lucien Dianzenza

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

La RDC toujours dans le collimateur de l'ONU

Au mois de janvier dernier, les Nations unies ont documenté au moins cinq cent soixante-quatorze cas des exactions dans le pays, pour l'essentiel imputables aux forces de sécurité.

L'avènement au pouvoir de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo n'a pas véritablement eu un impact positif sur les violences des droits humains en République démocratique du Congo (RDC), au regard des tendances persistantes qui traduisent la résistance du phénomène.

Les chiffres qui résultent du dernier rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) tranchent encore avec les annonces et promesses du nouveau président, décidé à faire bouger les lignes en faveur d'une démocratie réellement agissante. Il ressort des sources onusiennes que depuis les élections, le nombre de violations des droits de l'homme est resté très élevé, particulièrement en janvier. Durant cette période postélectorale, au moins cinq cent soixante-quatorze cas de violations ont été recensés, la plupart étant le fait des forces de sécurité, soit plus qu'en novembre ou décembre 2018. En outre, l'ONU note qu'un bon tiers de ces violations est à caractère politique. D'après les Nations unies, les militaires et policiers sont responsables d'un grand nombre

des violations des droits humains documentés. Il leur est imputé au moins 73% des exactions comptabilisées sur tout le territoire national, contre 53% en décembre 2018. Toujours à cette période postélectorale, au moins une cinquantaine de personnes parmi lesquelles les journalistes et les activistes des droits de l'homme ont fait l'objet de menaces ou d'attaques jusqu'à solliciter la protection des Nations unies. En effet, plus d'une fois, des professionnels des médias et des membres des mouvements citoyens ont été violentés lors des manifestations publiques et leur matériel détruit ou confisqué. Le rapport onusien évoque également le nombre très élevé d'exécutions extrajudiciaires, documentant au moins quarante-sept cas dont sept femmes, soit plus d'un par jour.

Des premiers signaux d'espoir perceptibles

Une chose est vraie, c'est qu'il faudra accorder un peu plus de temps au nouveau pouvoir pour espérer voir les tendances être inversées dans ce domaine. Déjà, les premiers signaux permettant de croire au changement sont perceptibles. Le cas des récentes

manifestations estudiantines à l'Université de Lubumbashi qui a vu la Cour d'appel condamner onze policiers à des peines allant de six mois à la peine capitale est très éloquent à ce sujet. D'aucuns ont salué ces mesures correctives prises avec plus de célérité qu'à l'accoutumée. Toutefois, il reste encore du chemin à parcourir par le nouveau pouvoir appelé à s'engager véritablement dans la lutte contre l'impunité qui gangrène l'appareil sécuritaire du pays et qui est à l'origine de nombreux abus déplorés.

Quant à l'ensemble du processus électoral, allant de la période préélectorale et postélectorale, l'ONU a recensé au total cent quarante-et-un cas de violations des droits de l'homme, essentiellement durant les manifestations ayant émaillé cette période trouble. Au moins vingt personnes ont été tuées, soixante-deux autres blessées et trois cent soixante-et-onze arrestations. Ce bilan a été présenté le 27 février à Kinshasa par le directeur du BCNUDH, Abdoul Aziz Thioye.

Alain Diasso

AFRICA-BELGIUM BUSINESS WEEK

La sixième édition honore la Centrafrique

La délégation des hommes d'affaires du pays sera conduite au rendez-vous du Château du Lac, à Genval (près de Bruxelles) par le président Faustin-Archange Touadéra.

Africa-Belgium business week (ABBW) est organisé par Africa Rise, un organisme établi dans la ville de Charleroi et promoteur de forums économiques, en partenariat avec la province du Brabant wallon. L'édition 2019 se déroulera les 3 et 4 avril et aura comme présidente d'honneur la Congolaise Marie-Chantal Kaninda, Directrice exécutive du conseil mondial du diamant.

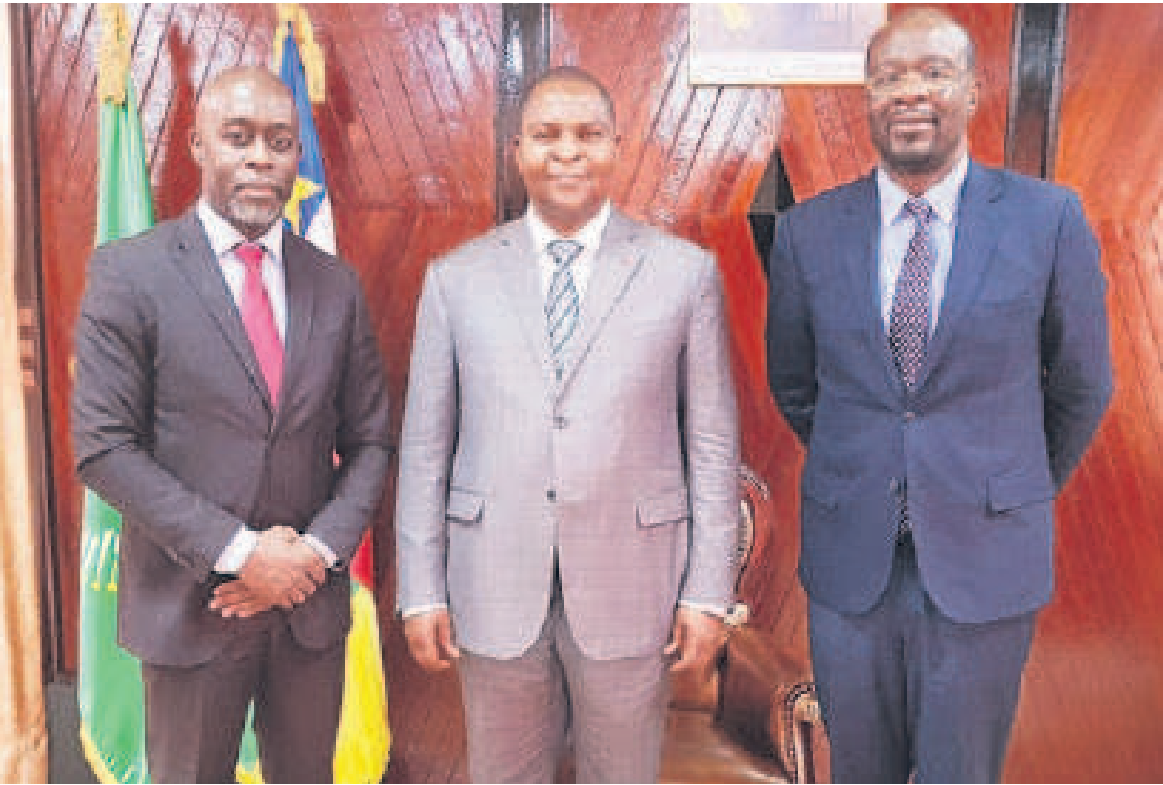
La Centrafrique, explique-t-on, annonce la mobilisation d'une forte délégation gouvernementale et d'opérateurs économiques qui viendra présenter les potentialités économiques du pays.

«Depuis six années maintenant, notre forum B2B offre avec succès une porte d'entrée vers l'Afrique, aux opérateurs économiques belges et européens et multiplie les chances pour les entreprises

africaines de rencontrer de potentiels partenaires. L'ABBW devient d'année en année, une plateforme de référence pour nouer des relations d'affaires », a déclaré le Congolais Christian Liongo, président d'Africa Rise.

Selon les organisateurs du forum, l'ABBW offre une occasion exceptionnelle aux entreprises africaines et européennes d'échanger sur leurs expertises, de trouver des prospects ou de nouer des partenariats autour de conférences, d'ateliers et de rendez-vous B2B. A chaque édition, précise-t-on, la mobilisation de délégations gouvernementales ainsi que la présence d'opérateurs économiques offrent aux B2B une valeur ajoutée inestimable ainsi que l'occasion idéale pour maximiser ses chances de pénétrer les marchés africains.

Durant deux jours, de nombreuses présentations de sociétés se succéderont en matinée, suivies l'après-midi de rencontres B2B entre opérateurs économiques, mais également avec la délégation



Jean-Robert Ndudi et Christian Liongo d'Africa Rise avec le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra

gouvernementale du pays à l'honneur.

Un pays à la reconquête de son économie

Le gouvernement centrafricain, avec à sa tête son président, est mobilisé pour attirer des projets d'affaires dans le pays, indiquent les organisateurs de l'ABBW, précisant que les défis sont nombreux dans des secteurs comme l'agriculture, la construction, le transport, les mines, ...» Cette présence au plus haut niveau de l'Etat marque un signal fort de cette volonté d'impulser une nouvelle dynamique économique », fait-on savoir.

Africa Rise est une organisation belge qui a pour vocation de faciliter les contacts d'affaires entre les entrepreneurs européens et leurs homologues africains et de participer à l'émergence de l'Afrique. Pour ce faire, elle organise le forum ABBW en partenariat avec la province du Brabant wallon.

Patrick Ndongidi

HOMMAGE

Pierre Ndaye élevé au rang d'officier de l'Ordre national des héros nationaux

Décédé le 26 janvier dernier à Johannesburg, l'ancien attaquant international de Tshinkunku et de l'AS Vita Club a été inhumé le 26 février, au cimetière Nécropole entre Ciel et Terre, dans la commune de Nsele, à Kinshasa.



Avant sa mise en terre, Pierre Ndaye a eu droit à des funérailles dignes de son rang au Palais du peuple. Le pays lui a rendu un vibrant hommage en l'élevant à titre posthume au rang d'officier de l'Ordre national des héros nationaux Kabila-Lumumba.

Des personnalités politiques et du monde sportif du pays, parmi lesquels le directeur de cabinet du président de la République, Vital Kamerhe représentant le chef de l'Etat, ont rehaussé de leur présence la cérémonie des obsèques de ce renard des surfaces, recordman des buteurs de la Coupe d'Afrique des nations de

football. Lors du sacre des Léopards de l'ex-Zaïre en 1974, en Égypte, Pierre Ndaye avait inscrit neuf buts au cours, un record jamais égalé jusqu'à ce jour.

Construction d'un stade à son nom.

Pour honorer encore plus sa mémoire, le ministre sortant des Sports, Papy Niango, a, au cours de la cérémonie, annoncé la décision du gouvernement de construire à Kananga un stade de football qui portera le nom de l'illustre disparu. Ce sera un stade de douze mille places pour un coût estimé à douze millions de dollars américains. Papy Niango a, dans la foulée, indiqué que tous les anciens champions d'Afrique 1968 et 1974 encore en vie obtiendront des passeports diplomatiques, y compris ceux qui ont acquis des nationalités étrangères.

Président de l'Union des champions d'Afrique 1968 et 1974, l'ancien gardien de but international Kalambay Otepa a, dans son mot, plaidé pour un meilleur traitement de ces anciennes gloires du football congolais.

Pour rappel, Pierre Ndaye avait été admis aux soins médicaux en Afrique du Sud depuis septembre 2018, évacué de Kinshasa vers Johannesburg par le gouvernement congolais. L'on retient que « Mutumbula », ancien joueur de Renaissance de Kasai de Kananga, AS Bantous de Mbuji-Mayi, Tshinkunku de Kananga et Vita Club de Kinshasa a été l'un des principaux artisans du dernier sacre de l'ex-Zaïre en Coupe d'Afrique des nations en 1974.

Pierre Ndaye avait aussi pris part, pour la première fois avec les Léopards, à la Coupe du monde en Allemagne, la même année. Il avait déjà été décoré de la médaille de l'Ordre national des Léopards, en 1974, et avait également reçu la médaille du mérite sportif du Centenaire de la Fifa en 2005, à Kinshasa, décernée par l'ancien président de l'instance mondiale du ballon rond, Sepp Blatter. Celui qu'on avait surnommé « Volvo » a tiré sa révérence. Paix à son âme.

Martin Engimo

PROVINCE DE L'EQUATEUR

Le journaliste Stève Mwanyo Iwewe toujours en prison

L'organisation de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information, Freedom for journalist (FFJ), exige la libération du directeur de programmes de Radio-Télé Sarah, une chaîne de télévision émettant au chef-lieu Mbandaka.

Stève Mwanyo Iwewe a été arrêté par la police, selon FFJ, le 27 février 2018 pendant qu'il était en plein reportage. Il lui a été reproché d'avoir filmé une manifestation d'agents du ministère de l'Environnement qui réclamaient 5% de rétrocession, jamais versés depuis plusieurs mois.

Citant le directeur général de Radio-Télé Sarah, Mike Longango, joint au téléphone par son équipe d'aide légale, FFJ a indiqué que le journaliste avait été pris à partie par des éléments de la police qui lui avaient confisqué la caméra après l'avoir sauvagement brutalisé.

« Le journaliste a été amené manu militari chez le gouverneur de province qui l'a transféré à l'inspecteur de la police. Iwewe a été entendu sur procès-verbal avant d'être placé en détention au parquet près le tribunal de grande instance de Mbandaka, puis immédiatement acheminé à la prison centrale de Mbandaka », a expliqué l'ONG de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information, qui dit regretter que le journaliste n'ait pas eu le temps de présenter les moyens de sa défense, en violation flagrante des normes légales.

Cette organisation déplore également le fait que de hauts responsables de la province et de la police, censés faire respecter la loi, foulent aux pieds les règles élémentaires du code de procédure légale.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv

NORD-KIVU ET ITURI

Mise en œuvre du 3^e plan stratégique de la riposte contre Ebola

L'application du nouveau schéma s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement de lutter efficacement contre la maladie qui sévit depuis près de huit mois dans les deux provinces.

Le troisième plan stratégique de la riposte contre Ebola s'articule sur trois axes importants. Le premier concerne l'ancrage de la riposte dans le système de santé local. Ici, le leadership et l'expertise de la riposte reviennent aux équipes spécialisées tandis que l'optimisation du fonctionnement du système de santé revient aux acteurs locaux dont la Division provinciale de la santé, la zone de santé et l'aire de santé.

Le deuxième axe est la mise en place d'un système de gestion de l'information qui passe par le renforcement du mécanisme en vue d'améliorer la collecte et l'analyse des données à tous les niveaux. Le dernier axe porte sur la redevabilité pour identifier clairement les rôles et responsabilités de chaque organisation dans la riposte afin d'évaluer leur performance sur le terrain. Il s'agit notamment de chaque acteur impliqué dans la riposte, aussi bien les prestataires locaux que les partenaires internationaux.

Situation épidémiologique

La situation épidémiologique de la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola révèle, à la date du 27 février, que depuis son début, le cumul des cas est de huit cent soixante-dix-neuf, dont huit cent quatorze confirmés et soixante-cinq probables. Il y a eu cinq cent cinquante-trois décès dont quatre cent quatre-vingt-huit confirmés et soixante-cinq probables. Deux cent vingt-neuf cas suspects sont en cours d'investigation ; quatre nouveaux cas confirmés, dont trois à Katwa et un à Butembo. Deux nouveaux décès de cas confirmés à Katwa et à Butembo, tous communautaires. Plus de quatre-vingt mille personnes ont été vaccinées.

Blandine Lusimana

KINSHASA

Zacharie Bababaswe veut fêter la Francophonie en musique

Le célèbre chroniqueur entend profiter de l'occasion de la célébration du 20 mars pour organiser un karaoké populaire autour la chanson française au Jungle avec Jean Goubald, Bill de la chorale Mgr Gillon et M. Borel comme hôtes.

Le tour de chant, a expliqué Zacharie Bababaswe, est ouvert aux mélomanes kinois qui « aiment la chanson française, ses artistes réputés, Jacques Brel, Johnny Halliday ou encore Tabu Ley, dont le répertoire compte des chansons remarquables comme «Fétiches», ou tout simplement ceux qui ont chanté en français ». De manière plus générale, a-t-il ajouté, « il s'agit de fêter autour de la chanson francophone, ce qui n'exclut pas le lingala, car la francophonie, on le sait, promeut la diversité culturelle ». La célébration en musique de la Francophonie est avant tout « un moment convivial où tous les simples amateurs de la chanson francophone sont invités à passer un bon moment autour d'une bière au Jungle à partir de 18heures ». L'événement, a-t-il souligné, sera retransmis en direct sur Direk-TV. Et de préciser: « C'est une manière personnelle de rendre



Zacharie Bababaswe

hommage à la langue française. Nous avons le soutien de l'agence de la Francophonie à qui nous retransmettrons les images car nous avons à l'idée d'en faire une tradition annuelle ». Alors qu'il tient à s'assurer de la convivialité de la soirée à laquelle il invite les Kinois à participer en nombre, le chroniqueur annonce la participation d'artistes reconnus de la place. « Ce 20 mars, nous allons célébrer la Francophonie en musique autour de ce karaoké auquel vont s'associer des chanteurs

locaux expérimentés dans la chanson française. Parmi eux, il y a Jean Goubald, Dr Bill de la chorale Mgr Gillon, Boloko et M. Borel », a-t-il affirmé d'un air entendu. Par ailleurs, il est bon de rappeler que Zacharie Bababaswe n'en n'est pas à sa première implication dans la promotion de la Francophonie. L'on se souviendra qu'à l'occasion du 14e sommet de la Francophonie tenu à Kinshasa en 2012, il avait piloté l'organisation du concert populaire au stade des Martyrs.

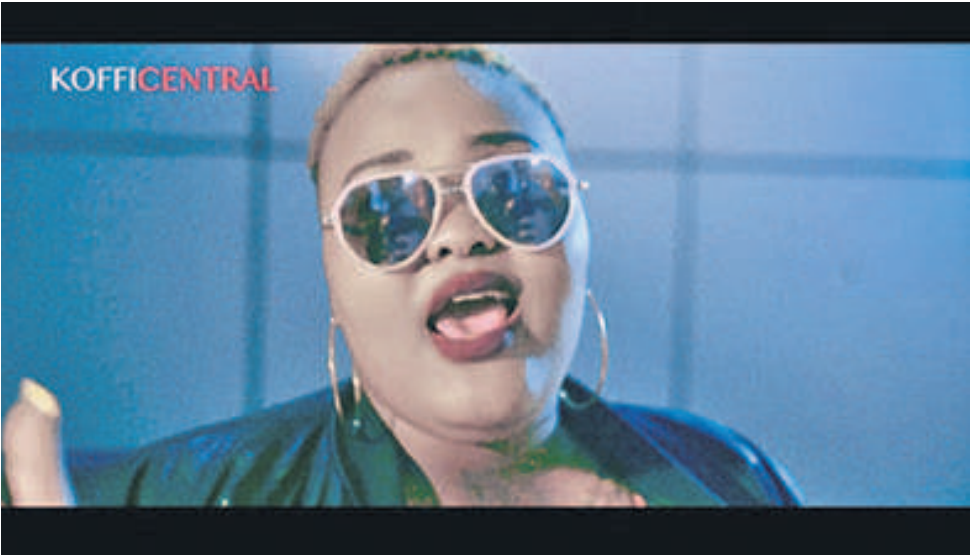
Nioni Masela

MUSIQUE

Miss Rambo enflamme la toile avec le clip «Envol»

Seulement cinq jours après sa publication, le 23 février, la vidéo où l'on découvre la plantureuse chanteuse lancée par le label Koffi central affichait déjà plus de quatre-ving-douze mille vues et suscite actuellement une vive polémique parmi les internautes.

L'intérêt que suscite Miss Rambo assure un avenir prometteur pour sa carrière. La nouvelle chanteuse n'en est pourtant qu'à son premier single. Plus de quatre-vingt-douze mille vues pour une novice, ce n'est pas courant pour les Kinois. La belle aux formes généreuses a un atout indéniable : sa voix. Plusieurs de ceux qui l'avaient jusque-là entendue à la radio, le week-end dernier, croyaient avoir affaire à Laurette La Perle, disparue de la scène depuis un certain temps. En effet, avec ce timbre qui s'apparente à celui de l'interprète de «Gigolo», elle s'est attiré la sympathie des mélomanes. Et, les quelques intrusions de Cindy le Cœur dans la chanson ont fait le même effet sur les internautes qui ont applaudi cette collaboration sur un morceau qu'ils trouvent à leur goût. La palme revient, d'ailleurs, presque tout de suite à Koffi Olomide que l'on félicite d'avoir réussi à produire un aussi bon résultat avec cette première sortie de Miss Rambo. Néanmoins, parmi les critiques à l'encontre de la chanson, certains dé-



Miss Rambo dans un extrait d'«Envol»

noncent qu'elle soit une adresse amoureuse à un garçon à peine adolescent, Del Pirlo Mourinho, en l'occurrence l'un des fils de Koffi Olomide. Dès lors, des mélomanes se demandent s'il était vraiment utile que la main mise de Mopao aille aussi loin. N'aurait-il pas dû se contenter de produire Miss Rambo ? Là encore, plane l'ombre de la star quand on sait que Rambo fait justement partie de ses nombreux surnoms au lieu de lui « imposer », pensent-ils, de chanter en plus sa progéniture. Mais encore, d'aucuns estiment que le diktat est allé trop loin jusqu'à faire adopter à la nouvelle chanteuse le style de Koffi avec des passages carrément rapés. Plus conciliants, les fans inconditionnels du Quadra Koraman

saluent plutôt le génie de leur idole qui est parvenu à tailler Déborah, c'est son véritable nom, au point de lui donner une bien meilleure visibilité que celle offerte au côté de Fabregas à l'époque de «Mascara», le fameux tube rebaptisé «Ya Mado» par le public. Un accoutrement qui choque Parlant justement de cet épisode avec Fabregas, l'on reproche à Miss Rambo d'avoir depuis pris quelques kilos de trop et d'avoir osé si ostensiblement exposer ses rondeurs. Il s'en trouve parmi les internautes qui lui font carrément le reproche de n'avoir pas choisi de tenue plus adaptée à sa forte corpulence, trouvant sa mise vestimentaire tout juste trop mal assortie à sa morphologie. Cela choque. Rien n'y fait pour

les «Koffiphiles» qui ne l'entendent pas de cette oreille alors même que certains accompagnent cette remarque de conseils bienveillants comme le fait de veiller à son poids pour se garantir une meilleure santé. Plus minutieuse, les perfectionnistes fashionistas sont allées jusqu'à trouver à redire sur le make up de la chanteuse. Mais l'on sent bien qu'en définitive, il n'y a rien de bien méchant dans les remarques faites à Miss Rambo. Du reste, pour l'ensemble des mélomanes parmi lesquels se sont trouvés des Ivoiriens et des Gabonais, tous fans de son mentor-producteur, il n'y a rien à redire sur l'air où les collaborations de Cindy le cœur ainsi que d'Ibrator, dans le chœur, sont appréciés à juste titre. Il convient de signaler qu'«Envol» a vraiment la cote, comparé aux précédents titres sortis sous l'estampille de Kofficentral, notamment «Ici on travaille», morceau qui avait réuni l'ensemble des nouveaux talents promus par le label de Koffi Olomide. Par ailleurs, il faut signaler que d'autres titres ont été lancés simultanément avec celui de Miss Rambo qui leur vole définitivement la vedette sur YouTube. Il y a notamment «Eke Mosika» de Jr Marot et «Epasolo» de Serge Muloso, totalisant plus respectivement quarante-trois mille et presque ving-et-un mille vues.

Nioni Masela

DIASPORA / JUSTICE

L'affaire Giscard Samba-Koundy classée sans suite

A quelques jours de son 42^e anniversaire, le Congolais, entraîneur d'athlétisme né le 5 mars 1977 à Brazzaville, visé par une plainte pour viol, agression sexuelle et harcèlement sexuel, a vu son affaire être classée sans suite par le parquet de Créteil/Val-de-Marne, en France, selon l'AFP, le 27 février.

Englué dans la tourmente depuis le mois d'avril 2018 suite à la révélation par le journal Le Monde d'une enquête le concernant pour des abus sexuels à l'encontre de Cindy Billaud, athlète spécialiste des haies, et d'une autre qui avait également porté plainte en juin de la même année, Giscard Samba-Koundy vient de sortir de l'emprise de la justice.

« *L'infraction est insuffisamment caractérisée* », a précisé le parquet, qui a estimé que l'absence de consentement n'avait pas pu être prouvée. L'enquête avait été ouverte après la plainte d'une ex-athlète de cet entraîneur de l'US Créteil, qui avait dénoncé trois viols en 2016.

Au cours de l'enquête ouverte pour « *viol, agression sexuelle et harcèlement*

sexuel », la jeune femme, aujourd'hui âgée de 22 ans, et qui avait souhaité rester anonyme au départ, avait décrit plusieurs relations sexuelles imposées, en marge de compétitions ou de stages, de la part de son ex-mentor.

Elle avait aussi dénoncé une « *pression psychologique continue* » qui visait également, selon la plaignante, d'autres sportives. Une autre jeune femme avait porté plainte pour viol après avoir été entendue par les enquêteurs. Cette plainte a également été classée sans suite.

Devant les enquêteurs, la première plaignante avait expliqué « *ne jamais avoir dit non* », mais s'être sentie « *obligée* », dans un contexte d'emprise de l'entraîneur qui la traitait différemment des autres athlètes, a expliqué une source



Giscard Samba, le chef d'orchestre des haies françaises, visé par une plainte pour viol, agression sexuelle et harcèlement sexuel. Crédit photo : F. Faugère / l'Équipe

proche du dossier.

L'avocat de la plaignante, Me Mehanna Mouhou, a annoncé à l'AFP son intention de déposer une plainte avec constitution de partie civile afin d'obtenir la reprise des investigations par un juge d'instruction. « *On s'est attaqué à une personne sans fondement et je trouve ça un peu dommage* », a pour sa part réagi le directeur technique national de la Fédération française d'athlétisme, Patrice Gergès.

Du point de vue sportif, le chef d'orchestre des haies françaises, entraîneur de Lawrence Clarke et Dimitri Bascou, le champion d'Europe de 110 mètres haies et troisième des jeux olympiques de Rio, a été réhabilité pour exercer ses fonctions d'entraîneur après sa suspension.

Marie Alfred Ngoma

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

* CONNECTEZ-VOUS
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

GROUPE ISM - ÉCOLE DE MANAGEMENT

Programmes Licence / MBA & Master

+ Osez l'excellence ! +

Ingénierie Financière • Audit • Banque-assurance • RH • Management International • Logistique
Aéroportuaire • Agro business • Communication • Créativité • Marketing • Vente et Relation client

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

Le Pr Beseat Kiflé Selassié apporte son soutien à Thierry Rayer

L'ancien directeur du Patrimoine de l'agence onusienne, également ancien directeur du Fonds international pour la promotion de la culture de cette même agence et président du Panafrican applied research initiative (Pari) a salué la démarche scientifique de Thierry Rayer qui a prouvé que «toutes les cultures convergent vers la même racine culturelle».

Le Pr Beseat Kiflé Selassié avait déjà reconnu, au cours de la Semaine africaine à l'Unesco en 2018, que la sculpture a été retenue comme le symbole même du patrimoine immatériel de toute l'Afrique. Ceci étant, la mise en lumière des découvertes de Thierry Rayer a été remarquable, appliquant une méthode scientifique rigoureuse correspondant à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, tel que cela est défini par l'article 2.

Dans son courrier, le Pr Beseat Kiflé Selassié a écrit : « *Le savoir et le savoir-faire que vous avez révélés grâce à votre découverte de la méthodologie universelle permettent de décrypter l'art et l'architecture de chaque pays et mettent en évidence qu'il y a une origine commune à toutes les cultures de l'humanité, l'Afrique. Votre découverte permet de rassem-*



Les Prs Beseat Kiflé Selassié et Thierry Rayer

bler les peuples et met clairement en évidence que toutes les cultures convergent vers la même racine culturelle, en utilisant les connaissances de l'humanité, à savoir la création, la nature, les sciences, l'univers et les religions qui tendent vers une valeur commune, l'humanisme. »

Pour le Pr Beseat Kiflé Selassié, dans un monde en pleine confusion, la démarche de Thierry Rayer permet de faire ressortir au carrefour du matériel et de l'immatériel la paix dans l'esprit des hommes. Le rôle pionnier de l'Unesco étant de promouvoir le dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples. Le « savoir et le savoir-faire universel de la création » comblent parfaitement cet objectif en réunissant l'humanité autour de valeurs communes. D'où, il est indispensable pour l'humanité de faire entrer « *le savoir et le sa-*

voir-faire universel de la création » au patrimoine immatériel de l'Unesco, et de collaborer pour diffuser la connaissance et la méthodologie.

« *Chacune de nos générations de l'humanité doit savoir décrypter l'art et l'architecture, et les transmettre car la transmission de la connaissance de ce «savoir et savoir-faire universel» est l'un des processus liés à l'éducation et à la gestion de la connaissance. C'est donc très volontiers, que j'apporte mon soutien et mon consentement libre et éclairé à ce dossier pour la reconnaissance du savoir-faire universel de la création « au titre du Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco », a-t-il conclu. Notons que le Pr Beseat Kiflé Selassié est auteur de nombreux ouvrages essentiels édités par l'Unesco et publiés en plusieurs langues.*

Bruno Okokana

AFRIQUE AUSTRALE

Le Botswana promet près de 600 millions de dollars au Zimbabwe

Les chefs d'Etat Emmerson Mnangagwa et Mokgweetsi Masisi vont devoir finaliser un accord d'aide pour permettre au Zimbabwe de faire face à la crise économique qui le cisaille ces derniers temps.

Concocté le 26 février au terme de deux jours de travail de la commission binationale, l'accord stipule que le Botswana accordera une aide de cinq cent quatre-vingt-quinze millions de dollars à son voisin zimbabwéen. D'après le texte, cinq cents millions seront injectés dans le secteur diamantifère, tandis que les quatre-vingt-quinze autres millions seront investis dans d'autres secteurs relevant du privé. Du côté de Harare, l'heure

est à la satisfaction. « *Je voudrais encourager chacun d'entre nous, en tant que fonctionnaires, à utiliser pleinement nos deux journées de travail pour faire la synthèse des questions qui restent à résoudre et qui conduiront à l'opérationnalisation de cette facilité* », s'est félicité James Manzou, secrétaire permanent des Affaires étrangères et du Commerce international du Zimbabwe. Voilà qui s'annonce comme un

début de solution à la grave crise économique qui frappe le Zimbabwe depuis des lustres. De multiples appels lancés par le président Mnangagwa peinent à convaincre les bailleurs. Même le voisin sud-africain a refusé de lui octroyer une aide. Signalons que l'Afrique du Sud a rejeté, en janvier dernier, un prêt de 1,2 milliard de dollars du Zimbabwe. Raison officielle : indisponibilité des fonds. « L'Afrique du Sud n'a pas ce

genre d'argent », déclarait Jabulani Sikhakhane, porte-parole du Trésor national. Harare, en proie depuis des décennies à une grave crise économique, fait face à une insuffisance criante de liquidités. Et plutôt que d'apporter des solutions afin de conduire le peuple au « nouveau Zimbabwe », symbole du décollage économique, les mesures telles que la récente hausse des prix du carburant n'ont au contraire fait que déclen-

cher la colère des syndicalistes et des opposants qui sont descendus dans la rue la semaine dernière. Des marches que la police et l'armée ont réprimées avec une violence telle que le Forum des ONG des droits de l'homme au Zimbabwe a recensé plus d'une dizaine de morts, plus de soixante-dix blessés, plus de sept cents arrestations et au moins deux cent quarante-six cas d'agressions et de tortures.

Yvette Reine Nzaba

IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer l'amour, l'affection ni les souvenirs d'un être cher 28 février 2011-28 février 2019, voici déjà 8 ans jour pour jour qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui notre mère, tante, sœur et grand-mère.

En cette date de triste anniversaire, Madame Mpan Espérance Rodeïne et



toute la famille Mpan prient tous ceux qui ont connu l'illustre disparu et l'ont aimée d'avoir une pensée en sa mémoire pour continuer à confier son âme à l'Eternel. Une messe d'action de grâce sera dite le jeudi 28 février 2019 à 6h 15mn en la paroisse notre Dame de victoire à Ouenzé (Mama Elombé). Que son âme repose en paix.

Djozon philosophE
The winner, O vencedor, el caliente
& SUPER NKOLO MBOKA

EN SPECTACLE
SHOW
ACOUSTIQUE
TOUS LES SAMEDIS
au n° 19 bis rue Auguste Rondo-Point Poto-Poto

A PARTIR DE **16H00** | AU RESTO BAR **MASSALA**



Po na yo!

Une facturation plus claire

La navigation internet à 10frs en hors forfait
everywhere you go

mtncongo.net





COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 FEVRIER 2019

N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO

Notre route, notre avenir

Inaugurée sur le tronçon Pointe-Noire Dolisie le 22 décembre 2011 et ouverte dans sa totalité Brazzaville Pointe-Noire le 01 mars 2016, La Route Nationale 1 (RN1), c'est 535 kms de route, 36 ponts enjambant la forêt du Mayombe, flirtant avec le Niari, taquinant la Bouenza, chatouillant la Lékoumou, pour venir se jeter dans les bras du Pool. **Cette route est un corridor indispensable**, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Depuis son ouverture, elle favorise les conditions de libre circulation des biens et des personnes et facilite l'accès aux zones urbaines, à des populations jusqu'ici isolées. Elle revigore aussi l'exploitation agricole et forestière des départements qu'elle dessert, en permettant l'acheminement des récoltes et des produits vers les zones de consommation. Enfin, elle permet de développer le tourisme, et favorise les voyages d'agrément.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la gestion de la RN1 a été confiée à une société congolaise privée : La Congolaise des Routes SA (L.C.R).

Ainsi, dans le cadre de la concession qui lui a été octroyée pour une durée de 30 ans, la LCR aura 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretenir, c'est procéder aux *opérations d'entretien courant* comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des *opérations d'entretien lourd* comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation applicable dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. C'est-à-dire que les poids lourds en surcharge ne seront désormais plus autorisés à circuler sur cette route. Ceci, pour des raisons de sécurité et pour pérenniser l'infrastructure.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (Joignable par tous les moyens : téléphone, Internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est (à court et moyen terme), mettre en place des moyens de paiement par Mobile (Mobile Money) augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en service progressivement.

Les tarifs des péages sont fixés par décret présidentiel en fonction de catégorie de véhicule et de leur impact sur la chaussée.

Ensemble, nous préserverons notre route et protégerons notre avenir.

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservons notre route, pour protéger notre avenir

DIPLOMATIE

Donald Trump et Kim Jong Un ne parviennent pas à un accord

Le sommet de Hanoï, au Vietnam, entre le président américain et le dirigeant nord-coréen, a pris fin le 28 février. Censé apporter de la substance aux engagements pris à Singapour en juin, notamment sur l'épineux dossier de la dénucléarisation du pays reclus, il n'a pas satisfait les attentes des deux parties.

Les deux chefs d'Etat ont « eu des réunions très constructives » et « discuté des différentes manières d'avancer sur des concepts en rapport avec la dénucléarisation et l'économie », a expliqué la Maison-Blanche, dans un communiqué rendu public, le 28 février. « Aucun accord n'a été conclu pour le moment, mais leurs équipes respectives ont hâte de se rencontrer à l'avenir », a souligné le texte.

A Singapour, les deux dirigeants avaient alors écrit une page d'histoire, mais seulement signé une déclaration commune « sur la dénucléarisation de la péninsule », les deux camps divergeant sur le sens de la formule.

Si Kim Jong Un a évoqué à Hanoï la perspective d'une représentation permanente des Etats-Unis en Corée du nord, Donald Tru-

mp avait tempéré dès avant la rencontre les espoirs de percée à court terme.

« Je ne suis pas pressé » de parvenir à un accord qui verrait la Corée du nord mettre au rebut son arsenal nucléaire, a répété le président américain. « La vitesse n'est pas si importante que ça pour moi », a-t-il insisté.

Donald Trump assure régulièrement qu'il n'y a nul besoin de se précipiter pour convaincre le nord de désarmer, tant que celui-ci s'abstiendra, comme il le fait depuis plus d'un an, de procéder à des tirs de missiles et des essais nucléaires.

Kim Jong Un a expliqué, quant à lui, qu'il ne serait pas présent à Hanoï s'il n'était pas prêt à la dénucléarisation mais est resté évasif sur d'éventuelles mesures concrètes.

Le locataire de la Mai-

son-Blanche est sous pression dans ce dossier où ses prédécesseurs ont échoué. Une percée diplomatique lui aurait permis de détourner l'attention de ce qui se passe à Washington, où son ex-avocat, Michael Cohen, a livré devant le Congrès un témoignage aussi explosif qu'accablant.

Trump fait miroiter un développement économique à Kim

Le président américain avait une nouvelle fois fait miroiter à son « ami Kim Jong Un » un spectaculaire développement économique si la Corée du nord acceptait enfin de renoncer à son arsenal nucléaire. « A plus long terme, je sais que nous aurons une réussite fantastique » avec la Corée du nord, a-t-il lancé, ajoutant: « Cela va être une puissance économique. Avec un peu d'aide au bon endroit, je crois que cela

va être quelque chose de très spécial ».

Depuis son arrivée au Vietnam, Donald Trump n'a eu de cesse de mettre en avant l'exemple de ce pays communiste qui a embrassé l'économie de marché et tourné la page de la confrontation avec les Etats-Unis.

« Le Vietnam se développe comme peu d'autres endroits au monde. La Corée du nord ferait la même chose - et très rapidement - si elle décidait de dénucléariser », avait tweeté le président américain.

Depuis des mois, Donald Trump manie la carotte et le bâton envers la Corée du nord, mettant en exergue son potentiel économique tout en refusant l'allègement des sanctions.

Les Etats-Unis ont maintes fois réclamé que Pyongyang se débarrasse de ses armes nucléaires de manière complète, vérifiable

et irréversible.

Mais, pour la Corée du nord, la dénucléarisation est plus large. Elle veut la levée des sanctions internationales qui l'étranglent et la fin de ce qu'elle perçoit comme les menaces américaines, à savoir une présence militaire en Corée du sud et dans la région en général.

Les deux dirigeants étaient passés en quelques mois des insultes personnelles et menaces apocalyptiques à des déclarations « d'amour » de la part de Donald Trump, mais bon nombre d'analystes avaient qualifié leur premier sommet de pure représentation théâtrale. Quoi qu'il en soit, « la fenêtre de tir pour des progrès diplomatiques avec la Corée du nord ne restera pas ouverte indéfiniment », avait mis en garde Kelsey Davenport, de l'Arms Control Association.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

AUTONOMISATION DES FEMMES

Reconduction du partenariat entre la BAD et l'ONU

Les deux institutions ont tenu leur quatrième réunion du comité directeur à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

L'objectif commun est d'améliorer la vie des femmes en Afrique et de relever les nombreux défis auxquels elles sont confrontées, afin qu'elles puissent contribuer pleinement à un développement durable et inclusif ", a déclaré le directeur de la Banque africaine pour le développement (BAD) au sujet de la parité hommes-femmes.

En 2018, la BAD et ONU Femmes ont collaboré à plusieurs initiatives, notamment pour améliorer la production et l'utilisation de statistiques ventilées par sexe sur le continent. Ces deux institutions ont lancé un projet visant à autonomiser les femmes dans l'agriculture, grâce à l'accès aux technologies de l'information et de la communication en Côte d'Ivoire, entre autres, activités conjointes au niveau des pays.

En 2019, elles continuent à renforcer leur partenariat, notamment en ce qui concerne l'autonomisation économique des femmes. « ONU Femmes et la Banque africaine de développement partagent un objectif commun: atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030 et veiller à ce que les femmes aient la possibilité de jouer un rôle actif dans cet agenda. Dans cet esprit, nous travaillons plus particulièrement sur des initiatives ciblées telles que les achats positifs pour les femmes, afin d'améliorer l'accès des femmes entrepreneurs aux opportunités de marchés publics et privés et leur intégration dans les chaînes de valeur », a déclaré Oulimata Sarr, directrice régionale adjointe de l'ONU Femmes.

Les priorités communes pour cette année comprennent la facilitation de l'accès au financement des femmes cheffes d'entreprise par le biais du programme phare de la Banque, à savoir Action de financement affirmatif pour les femmes en Afrique, la promotion de la passation de marchés positifs pour les entreprises détenues et dirigées par des femmes, l'établissement de statistiques sexospécifiques et de profils de genre par pays, ainsi que le renforcement du climat agriculture résiliente, en particulier, dans le Sahel.

Noël Ndong

TRANSPORT AÉRIEN

Air France choisit son réseau africain pour lancer ses nouvelles cabines sur Airbus A330

C'est la capitale du Ghana, Accra, qui a été retenue par la compagnie française pour l'inauguration de ses vols avec trois classes rinnovées sur ses quinze appareils Airbus A330.

La première destination desservie sera Accra via Ouagadougou, au Burkina Faso, avec un équipement haut de gamme. L'avion est composé de trois classes. La classe affaires, qui offre trente-six sièges-lits de plus de deux mètres de long; un Premium Economy de vingt-et-un sièges dans une coque fixe; et une classe Economy de cent soixante-sept sièges, avec davantage d'espace entre les accoudoirs, une mousse ergonomique renforcée, une inclinaison pour le siège, une prise électrique et un port USB. Jusqu'à la fin de l'hiver, les clients pourront bénéficier de ces cabines vers Accra, Ouagadougou et Houston (Etats-Unis). Et dès cet été, le nouvel Airbus A330 s'envolera progressivement vers Cotonou (Bénin), Lagos (Nigeria), Niamey (Niger) ainsi que Bangalore et Delhi (Inde) sans oublier Seattle, Chicago et Dallas (Etats-Unis).

Les autres destinations africaines sont déjà desservies par des Boeing 777 (Dakar, Bangui, Libreville, Douala, par exemple) ou en A380 (Abidjan, Johannesburg). Les Airbus A330 seront connectés à internet d'ici à 2020.

Noël Ndong

GESTION ET RÉSOLUTION DES CONFLITS

Le Conseil de sécurité soutient l'initiative de l'UA

Le Conseil de sécurité des Nations unies a salué, le 27 février, dans une résolution, la détermination de l'organisation panafricaine à débarrasser le continent des conflits et à « faire taire les armes » d'ici à 2020.

« Un vent d'espoir souffle aujourd'hui en Afrique », a déclaré la secrétaire générale adjointe des Nations unies aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, devant les membres du Conseil. Elle a cité les récentes élections pacifiques et les trêves observées dans les conflits, mais aussi la création d'entreprises, l'accès à l'éducation, la baisse de la mortalité infantile ou bien encore le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine. Dans sa résolution, le Conseil note l'engagement de l'Union africaine (UA) à « venir à bout de toutes les guerres en Afrique d'ici à 2020 » et se

ces organisations régionales et sous-régionales.

Dans cette résolution, le Conseil invite l'ONU et l'UA à renforcer leurs efforts pour « coordonner leur action de façon complémentaire » en vue du règlement, de la prévention des conflits et du relèvement post-conflit.

Les questions de gouvernance et de leadership, sources de conflits

Le Conseil a réaffirmé l'importance du rôle des femmes dans la prévention et le règlement des conflits, dans la consolidation de la paix et dans les situations d'après conflit. Il a exhorté l'ONU et l'UA à mener une

la marginalisation de certains groupes, la corruption ou encore une gestion déficiente des ressources naturelles.

Le Haut-représentant de l'UA chargé de l'initiative «Faire taire les armes» en Afrique, Ramtane Lamamra» a souligné de son côté qu'il restait encore des défis majeurs à surmonter pour permettre au continent de profiter des dividendes de la paix.

Des pays encore pris au piège des conflits

Même si le nombre de conflits violents a considérablement diminué ces dernières années, un certain nombre de pays restent pris au piège de conflits violents, dus notamment à la criminalité transnationale, au terrorisme et à la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Selon Ramtane Lamamra, les questions de gouvernance et de leadership restent également une source majeure d'instabilité et de conflit en Afrique. Ces défis soulignent la nécessité de bâtir une forte culture de prévention des conflits, en particulier une prévention structurelle des violences qui va au-delà de la tendance actuelle à la militarisation de la résolution des conflits, a suggéré le Haut-représentant, qui s'est aussi dit convaincu que la paix ne peut pas être réalisée sans le développement et réciproquement, que la paix et le développement ne peuvent aller de pair sans les droits de l'homme et la bonne gouvernance.

Josiane Mambou Loukoula

« Venir à bout de toutes les guerres en Afrique d'ici à 2020 »

déclare prêt à soutenir la mise en œuvre du Plan directeur de l'UA sur les mesures concrètes à prendre à cet effet. Il appartient essentiellement à l'UA, à ses États membres, à leurs populations et à leurs institutions, y compris leur société civile, de construire une Afrique sans conflits, souligne le Conseil.

Il relève les efforts de l'UA et des organisations sous-régionales, dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, pour renforcer leurs capacités et mener des opérations de soutien à la paix sur le continent. Le Conseil souligne, en outre, la « précieuse contribution » des capacités de médiation de l'UA et de

action concertée pour mettre fin aux violences sexuelles dans les situations de conflit armé et d'après conflit.

Lors du débat, Rosemary DiCarlo a déclaré que l'initiative « Faire taire les armes » requiert la participation de tous. Elle a demandé un rôle accru des femmes aux processus de prise de décision, jugeant aussi cruciale l'édification de sociétés résilientes et plaidant pour des institutions robustes, une bonne gouvernance et un système politique inclusif.

Si la cheffe des affaires politiques des Nations unies a reconnu les progrès accomplis en Afrique, elle a insisté sur les défis qui subsistent, tels que

AFFAIRES

Vulgarisation du bordereau électronique de suivi de la cargaison à l'export

Les opérateurs économiques évoluant à Brazzaville prennent part, du 28 février au 1er mars, à un atelier de sensibilisation au document de suivi de la cargaison destinée à l'exportation.

Organisée par le Conseil congolais des chargeurs (CCC), la rencontre succède à celle tenue à Pointe-Noire, au profit des hommes d'affaires de la capitale économique du pays. Le bordereau de suivi de la cargaison est un document utilisé par les conseils des chargeurs africains pour les besoins de suivi des coûts, de statistiques et de traçabilité des marchandises. Malgré le développement des technologies de la communication, ce document est souscrit de façon manuelle au CCC, a souligné son directeur général, Séraphin Mouendzi. Il a précisé que cet atelier vise à faire en sorte que les usagers s'approprient la souscription du bordereau électronique de suivi de la cargaison à l'exportation. Celui-ci répond aux exigences de l'Organisation mondiale du commerce en matière de dématérialisation des documents dans les pratiques commerciales. Conscient du retard qu'il accuse, le CCC a sollicité l'expertise de la société Maritime kargo consulting pour moderniser la procédure d'obtention de ce bordereau. « Les avantages de la mise en œuvre de cette réforme sont multiples aussi bien pour les usagers que pour l'Etat. Cette innovation va permettre une

grande célérité dans le traitement de l'information et un gain de temps, et donc de l'argent. Pour l'Etat, une meilleure maîtrise des statistiques pour les produits à l'exportation », a expliqué Séraphin Mouendzi. Après Brazzaville, le CCC organisera des sessions de sensibilisation à cette réforme à l'endroit des opérateurs économiques de Ouessou et Dolisie, dans les départements de la Sangha et du Niari. Le directeur général de Maritime kargo consulting, Michael Awonon, a signifié qu'il est question de recueillir les avis des usagers en vue de l'améliorer du nouveau système. « Les opérateurs économiques ont la possibilité d'apporter leurs contributions pendant les échanges avant le lancement du bordereau électronique. Nous avons développé un système avec un portefeuille électronique pour tout chargeur, rechargeable via les réseaux de téléphonie mobile ou les banques », a-t-il dit. Avec le nouveau bordereau, les opérateurs économiques ne seront plus tenus de venir au CCC pour effectuer les formalités. Ils accèderont à la plateforme mise en place via internet depuis leurs bureaux.

Christian Brice Elion

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Lancement d'un outil de mobilisation des capitaux chinois au Congo

Les parties congolaise et chinoise ont signé, le 28 février à Brazzaville, les actes constitutifs du Fonds national de développement du Congo (FNDC), censé financer les activités des collectivités locales, les coopératives agricoles, la construction des infrastructures et des services sociaux de base.

Détenu à parts égales entre l'Etat congolais et la société chinoise West african group, le nouveau fonds vise à inciter les entreprises chinoises à investir dans le pays et à financer la diversification de l'économie locale. Au moins quatre secteurs ont été ciblés, notamment l'agriculture, les infrastructures, l'industrie avec la construction d'un parc national éco-industriel, le tourisme ainsi que la formation et la santé. Le lancement de ce fonds est considéré par les parties comme une nouvelle étape dans la coopération sino-congolaise qui célèbre son cinquantième anniversaire cette année. Celui-ci va œuvrer dans la mobilisation des ressources financières auprès de divers partenaires institutionnels afin de faciliter le financement des projets d'investissement au Congo, a indiqué le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo. « À l'heure où notre pays développe des pratiques financières rigoureuses caractérisées par la recherche des équilibres macro-économiques, le lancement du fonds constitue une réelle opportunité pour soutenir les investissements tout en préservant la viabilité de la dette », a déclaré le ministre, ajoutant que ce fonds est un maillon supplémentaire dans la figuration de l'écosystème financier

congolais et devrait intégrer les priorités du Plan national de développement 2018-2022. Pour la partie chinoise, la naissance de cet instrument de développement marque l'aboutissement d'un long processus de négociations ayant débuté en 2014. La représentante de la société West african group, Huo Kouyin, s'est montrée rassurante quant à la mobilisation des capitaux chinois, de techniques et d'équipements. « Nous sommes convaincus que les sociétés chinoises créeront de nombreuses usines et fermes, comme ce qu'elles ont fait en Chine et ailleurs. Elles peuvent étendre leurs activités aux zones rurales éloignées du Congo, malgré le manque d'infrastructures, de routes, d'électricité. Elles seront en mesure de la création des petites entreprises de transformation, en apportant à la population le savoir-faire et l'offre d'emploi », a estimé Huo Kouyin. Notons que la cérémonie de signature des documents s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, des diplomates étrangers et des dirigeants des établissements bancaires, des microfinances, des sociétés d'assurance...

Fiacre Kombo

INTERVIEW

Vincent Ngimbock : « Il y a un frémissement pour l'entrepreneuriat au Congo »

Des jeunes congolais sont attendus au grand rassemblement annuel d'entrepreneurs africains de la Fondation Tony Elumelu (TEF). Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, le 27 février, le directeur général de l'UBA (membre de la fondation) décrypte le contexte socio-économique actuel, l'engouement des Congolais à entreprendre et le soutien qu'offre la TEF, à travers le mentorat et le financement de dix mille dollars, soit cinq millions de francs CFA.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quelle est la particularité de la cinquième édition du forum de l'entrepreneuriat africain 2019 ?
Vincent Ngimbock (V.Ng.) : Permettez-moi de vous préciser l'objectif du programme comme l'a su bien le définir son premier responsable, Tony Elumelu. Il vise à démocratiser la chance de réussir en Afrique. Il est clair, aucun de nous n'a eu le succès sans qu'il soit appuyé par une autre personne. Cette année, la particularité réside beaucoup plus sur le plan communicationnel. La fondation s'est engagée à diversifier ses moyens de communication, en utilisant les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, WhatsApp, Instagram. Cela nous permettrait d'atteindre un nombre important de jeunes à travers le continent. En résumé, nous allons mettre le paquet sur la communication, afin de toucher plus de jeunes possibles et de leur donner la chance de créer de la richesse et de l'emploi. L'inscription des entrepreneurs a commencé depuis janvier dernier et s'achève ce 1er mars.
L.D.B. : On parle de plus en plus d'entrepreneuriat en ce moment. Qu'est-ce que cela peut apporter aux jeunes ?
V.Ng. : L'entrepreneuriat s'impose aujourd'hui comme la solution aux problèmes du chômage, de la fai-

blesse du secteur privé et de l'absence de diversification de l'économie que font face les Etats africains. Il permet une insertion professionnelle des diplômés qui arrivent sur le marché de l'emploi. Il faut donc changer de paradigme et permettre aux jeunes gens de créer leurs propres emplois, d'être autonomes. L'entrepreneuriat permet aussi de renforcer le tissu économique d'un pays, grâce à diverses initiatives comme dans l'agro-industrie, les télécoms, l'immobilier...
L.D.B. : Qui peut donc se lancer dans l'entrepreneuriat ?
V.Ng. : C'est une personne physique qui est capable de mobiliser les facteurs de production, c'est-à-dire un capital humain, un fonds propre et/ou emprunté. L'entrepreneur prend donc l'initiative et le risque de réunir les capitaux pour s'investir dans un secteur d'activité dans le but de créer des richesses. Il y a la notion de risque qui est fondamentale dans l'entrepreneuriat. L'expérience montre que la majorité des start-up qui se lance dans une année disparaît au bout de deux ou trois ans, parce que le facteur risque n'a pas été bien évalué. Et c'est là où le programme de la Fondation Tony-Elumelu est important en termes de partage d'expérience. Au-delà du financement qu'offre la fondation, les jeunes sélectionnés bénéficient d'un en-

cadrement afin de mieux élaborer les projets, d'évaluer les risques, de connaître le marché et les produits qu'il leur faut.
L.D.B. : Beaucoup de jeunes congolais se sont inscrits en vue de bénéficier de l'accompagnement de la Fondation Tony-Elumelu. Quelle peut être leur chance dans ce challenge ?
V.Ng. : La fondation donne la chance à tout le monde. Il est juste question de faire preuve de proactivité, d'intelligence et de maturation dans la conception des projets. Le programme de la fondation est doté d'une expertise en la matière pour étudier la fiabilité des projets et ce qu'ils apportent comme de la valeur ajoutée, que ce soit dans les métiers de la banque ou de l'agriculture. Vous savez que l'UBA fait partie du système et offre l'opportunité d'avoir la culture bancaire. En facilitant l'ouverture des comptes bancaires, nous donnons la chance aux jeunes entrepreneurs de sortir du monde informel pour entrer dans le circuit formel. Pour cela, nous sommes prêts à financer tout projet s'inscrivant dans la droite ligne du programme TEF. Un entrepreneur qui fait les affaires sans la banque aura du mal à tracer ses activités financières et les produits bancaires.
L.D.B. : Quels sont les projets ou secteurs d'activités que vous estimez plus porteurs ?



V.Ng. : C'est la fiabilité du projet qui compte pour nous. Le rôle du banquier que nous sommes, c'est de voir si le risque pris est de nature à créer les richesses et de rembourser les financements que sollicite l'entrepreneur. Je ne peux vous dire si la fondation est partante pour tel ou tel projet. N'oubliez pas que le but de l'entrepreneur est de créer les richesses, qu'il soit capable de payer le capital emprunté, de payer les employés et la fiscalité, ainsi que de disposer des réserves pour la survie de l'entreprise.
L.D.B. : Pour conclure, un

mot sur l'entrepreneuriat au Congo ?
V.Ng. : La lecture que je fais de l'entrepreneuriat au Congo, c'est qu'il est naissant. Compte tenu des difficultés que connaît le pays, les jeunes ont compris que la voie du salut ce n'est pas seulement le modèle traditionnel, c'est-à-dire l'école, le concours et la fonction publique. Il y a un frémissement pour l'entrepreneuriat au Congo, en témoignent les demandes de financement que l'UBA reçoit au quotidien.
Propos recueillis par Fiacre Kombo

TOURISME

Le Radisson blu M’Bamou Palace classé meilleur hôtel du Congo

L'établissement hôtelier a reçu la palme d'or à l'occasion de la Charte africaine du tourisme durable et responsable, tenue récemment à Brazzaville, en présence du secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme, Zurab Pololikashvili.

La première édition de la caravane de la Charte africaine visait à sensibiliser le public au développement d'un tourisme durable et responsable sur le continent à travers six principes, à savoir la sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel; la préservation du patrimoine culturel et de l'identité locale; l'intégration de l'économie locale et régionale; la diversification de l'offre touristique et son insertion dans une économie verte et durable; l'équité, l'éthique ainsi que la responsabilité sociale et la gouvernance et les facteurs de succès. Pendant cette caravane, plusieurs professionnels du tourisme ont été récompensés. Parmi les gagnants, le Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel, proclamé « Meilleur Hôtel du Congo ».

L'établissement a mérité ce trophée grâce à son pro-



Le directeur général de Radisson Blu M'Bamou palace Hotel recevant le prix des mains de la ministre du Tourisme et de l'environnement et du secrétaire général de l'OMT

gramme de « Responsable business », qui couvre des domaines tels que le bien-être des clients et des employés, l'assistance à la société, etc... Déjà, depuis son ouverture en 2015, plusieurs actions environnementales et d'aide à la communauté ont été menées. L'hôtel qui a changé très récemment toutes les pailles en plastique par des pailles en papier, les bouteilles en plastique ont été remplacées par velles en verre ou recyclées.

Par cette action, l'achat de bouteilles en plastique passe de 138 000 à 5 000 sur une année, le but final étant de réduire son impact négatif sur la planète. Les clients voient ces changements d'un très bon œil et espèrent que d'autres initiatives de ce type verront le jour. Espérons maintenant que ces bonnes résolutions pour la planète se dupliquent dans les autres établissements congolais. Le directeur général de cet hôtel, Patrick D'Hoore, qui va partir pour un autre Radisson blu en Belgique, pense qu'il peut maintenant quitter le pays, fier d'avoir mené son hôtel vers la récompense suprême de « Meilleur Hôtel du Congo ».

Notons qu'outre le Radisson Blu M'Bamou Palace, il y a eu treize autres hôtels récompensés.

Bruno Okokana

EDUCATION

Des enseignants du groupe scolaire « Les Canaris » en visite de travail à Ignié

Le déplacement s'inscrivait, le 27 février, dans le cadre du vivre ensemble et du brassage d'expériences inter-écoles afin d'échanger avec leurs confrères de la localité du département du Pool.

La visite a débuté au CEG PK45 où la délégation du groupe scolaire « Les Canaris », accompagnée du député José Cyr Ebina, a remis au directeur de cet établissement, Claude Ngolion, du matériel didactique avant de se rendre au centre préscolaire et à l'école primaire. Circonscrivant le cadre, José Cyr Ebina a laissé entendre que cette visite n'était qu'une continuité de celle commencée avec les écoles d'Ignié. Pour rappel, quelques meilleurs élèves de ce district du département du Pool ont échangé, il y a quelques semaines à Brazzaville,

avec leurs collègues de l'école « Les Canaris ». « Dans cet élan, nous avons pensé que les enseignants de Brazzaville pouvaient également venir prêter avec leurs confrères d'Ignié pour que ça ne soit pas toujours Ignié qui vienne à Brazzaville. C'est ce qui justifie la venue de ces enseignants de l'école primaire Les Canaris ici », a déclaré José Cyr Ebina, qui avait à ses côtés son épouse. Après le CEG PK45, la délégation a été reçue par les responsables du Complexe scolaire « Mon histoire » où ils ont été répartis dans les salles de classe. « C'est un réel plaisir pour moi de quitter Brazzaville pour Ignié, rencontrer mes confrères tout en sachant que l'enseignement est un métier d'ouverture. Je ne pouvais pas me limiter parce que dans

la vie, il faut se compléter. Ces échanges ont eu pour base les méthodes de travail et surtout les stratégies d'enseignement au niveau des programmes qui sont mixtes chez nous à l'école Les Canaris », a déclaré un des enseignants. « L'enseignant est un éternel appreni. Il est vrai que l'enseignement est le même mais il y a des choses que nos colnfrères de l'école Les Canaris peuvent nous apporter. Ils sont en ville alors que nous sommes au village et les connaissances ne peuvent pas forcément être les mêmes », a signifié, pour sa part, Mme Massengo de la classe de CP1 du Complexe scolaire « Mon histoire». Là également, la délégation a remis du matériel didactique.

Jean Jacques Koubemba

COOPÉRATION

Le Congo envisage un partenariat sportif avec Cuba

L'ambassadeur cubain à Brazzaville a remis, le 28 février, une invitation du président de l'Institut de sports de son pays au ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé.

Le ministre congolais des sports est attendu à Cuba, courant cette année. C'est ce qui ressort de l'entretien qu'il a eu avec José Garcia Antonio Gonzales. Hugues Ngouélondélé mettra à profit son séjour cubain pour visiter les installations sportives de la Havane, la capitale. Les disciplines ciblées par ce partenariat sont multiples et seront dévoilées après la signature du contrat. Le ministre congolais signera également plusieurs accords avec les autorités cubaines dans le secteur du sport. « Nous sommes venus auprès du ministre lui déposer l'invitation du président de l'Institut de sports de Cuba. Au cours de l'année 2019, le ministre se rendra à Cuba pour y visiter le Centre de sports et signer des accords de coopération », a précisé José Garcia Antonio Gonzales.

Outre le domaine du sport, la coopération entre les deux pays couvre plusieurs autres secteurs, notamment la santé, l'éducation, l'agriculture et la politique. José Garcia Antonio Gonzales entend renforcer ces relations sur d'autres secteurs comme la pêche, la défense, l'économie forestière, la culture, etc.

Notons que cette année, le Congo et le Cuba vont célébrer les cinquante-cinq ans d'établissement de leurs relations diplomatiques.

R.Ng., stagiaire

FOOTBALL,

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Chypre, quart de finale retour de la Coupe
Balayé à l'aller (0-4), Ermis est battu 2-3 par l'AEL Limassol. Sans Francis N'Ganga, absent.

Israël, quart de finale retour de la Coupe de l'Etat
Mavis Tchibota, remplacé à a 82e, et ses coéquipiers sont tenus en échec par l'Hapoel Afoula (1-1). Mais se hisse dans le dernier carré au bénéfice du résultat au match aller (2-0).

Roumanie, 8e de finale de la Coupe
Malgré l'égalisation sur penalty de Juhvel Tsoumou à la 72e, Hermannstadt s'incline finalement face à Viitorul (2-3). Son 2e but de la compétition.

Turquie, quart de finale retour de la Coupe
Sans Thievy Bifouma, blessé, le Yeni Malatyaspor se qualifie aux tirs au but sur le terrain de Göztepe (0-1, puis 5-3).

France, match en retard de la 20e journée, National 1

Quevilly-Rouen ne prend qu'un point à Sannois-Saint-Gratien (1-1). Mais il le doit à Bevic Moussiti Oko: après une tête repoussée, il suit bien et marque du gauche à bout portant son 4e but en 6 matches.

Jonathan N'Sondé, pour sa 2e titularisation de la saison, a pesé sur la défense normande, surtout dans les airs. Remplacé à la 85e.

En déplacement chez le leader, Chambly, le FC Tours tient le score jusqu'à la 70e et l'expulsion de Ouedraogo. Yann Mabel-la, remplacé à la 86e, et ses coéquipiers s'écroulent finalement aux 71e, 81e et 89e. Pour un résultat final sec de 0-3.

France, match en retard de la 17e journée, National 1
Mons Bassoumina estr entré à la 85e, alors que Boulogne tenait sa victoire 2-0 face à Bourg-en-Bresse (2-0).

Camille Delourme

VIE DES PARTIS

La majorité présidentielle pense déjà à l’élection de 2021

Le président par intérim du collectif, Pierre Ngolo, a rappelé, le 27 février à Brazzaville, que l’échéance 2021 est un autre rendez-vous de la démocratie, qui devrait confirmer les avancées significatives effectuées par le peuple congolais dans le cadre du pluralisme politique.

« Ce rendez-vous de la démocratie, appelé à primer le candidat le mieux positionné tant par sa posture, son organisation que par sa capacité à capter la sympathie du peuple, ne peut et ne doit être transformé en une phase de confrontation guerrière », a averti la majorité présidentielle, à l’occasion de sa rentrée politique.

Il s’agit, en effet, d’une occasion pour les partis et associations politiques constituant cette plateforme de décliner leurs ambitions et de prendre des engagements nouveaux au cours de cette nouvelle année. « Pleinement consciente de ses responsabilités vis-à-vis des citoyens congolais qui ont des attentes aussi pressantes que diverses quant à leur confort existentiel sérieusement affecté par la conjoncture que nous vivons, la majorité présidentielle donne cette fois à sa rentrée politique un cachet singulier qui en appelle à un éveil des consciences », a rappelé Pierre Ngolo.

Cette rentrée politique a été couplée au lancement des universités de la majorité présidentielle. Selon le président par intérim de ce groupement, ces universités qui dureront jusqu’au 24 mars sont un cadre d’analyse lucide et sérieuse sur la gestion de la cité en vue, a-t-il dit, des projections efficaces ins-



Le collectif des présidents de la majorité présidentielle./Adiac

crites dans l’optique d’une action porteuse. « Au cours de ces universités, notre réflexion collective qui se veut critique et sans tabous n’aura de sens réel, d’intérêt véritable que si elle venait à déboucher sur de vraies réponses aux vraies questions qui préoccupent nos compatriotes. D’où, j’en appelle au sérieux, à l’effort ainsi qu’à la fécondité imaginative de tous les participants aux présentes assises qui doivent se considérer comme des missionnés fortement at-

tendus aux résultats », a exhorté Pierre Ngolo. Rappelant la situation économique et financière difficile que le Congo traverse, le président par intérim de la majorité présidentielle a déclaré que cette conjoncture alimentait l’inspiration aventurière de leurs adversaires politiques. Ces derniers, quand ils ne misent pas sur la déchéance du pays, a-t-il rappelé, promettent l’apocalypse à l’horizon 2021.

« Face aux propos incendiaires, face aux menaces à la paix que profèrent certains acteurs poli-

tiques congolais, tout comportement révélateur de peu de souci que leurs auteurs ont pour les Congolais qui souffrent, la majorité présidentielle oppose sa détermination inébranlable à poursuivre le combat démocratique dans la paix et la sécurité des citoyens », a-t-il souligné.

Pierre Ngolo a, par ailleurs, appelé les participants aux universités de la majorité présidentielle à avoir la capacité d’identifier les moyens de dynamisation de leur action et des voies de sortie rapide de la crise

actuelle. Le but étant, a-t-il précisé, de relever, dans les meilleurs délais, le défi consistant à assurer aux Congolais le mieux-être auquel ils aspirent et auquel ils ont droit. La majorité présidentielle a, enfin, réaffirmé son engagement quant à la lutte contre les antivaleurs et autres comportements déviants prônée par le président de la République, Denis Sassou N’Guesso. Ceci conformément à l’esprit de sa déclaration du 4 avril 2018.

Parfait Wilfried Douniama et Hersan Kessouaki, stagiaire

LUTTE CONTRE LA ROUGEOLE ET LA RUBÉOLE

Plus de deux millions d’enfants seront vaccinés

Une campagne de vaccination contre les deux pathologies va se dérouler du 5 au 9 mars, sur l’ensemble du territoire national. L’opération vise les enfants de 9 mois à 14 ans et sera lancée, mardi prochain, par le président de la République, Denis Sassou N’Guesso.

L’opération ne se fera pas de maison en maison mais plutôt dans les centres de santé et dans des postes supplémentaires de proximité, qui seront mis en place pour la circonstance. Pour les enfants des zones d’accès difficile, notamment de l’arrière-pays, les équipes mobiles effectueront des déplacements, selon le di-

« Avec l’appui de l’Alliance globale pour les vaccins et l’immunisation (Gavi), le gouvernement congolais a déboursé une enveloppe consistante pour l’acquisition des doses de vaccin qu’il faut afin qu’il n’y ait pas de rupture pendant la campagne »

recteur du Programme élargi de vaccination (PEV), le médecin



Une opération de vaccination

colonel Alexis Mourou Moyoka. « Avec l’appui de l’Alliance globale pour les vaccins et l’immunisation (Gavi), le gouvernement congolais a déboursé une enveloppe consistante pour l’acquisition des doses de vaccin qu’il faut afin qu’il n’y ait pas de rupture pendant la campagne », a-t-il précisé. Cette campagne va

marquer l’introduction d’un nouveau produit, dit vaccin combiné rougeole-rubéole. Il existe, en effet, une légère différence entre les deux pathologies.

La rougeole, encore appelée première maladie, est une infection virale éruptive aiguë qui atteint essentiellement les enfants à partir de cinq ou six mois,

ainsi que les jeunes adultes. La rubéole, par contre, est une maladie virale épidémique, d’incubation voisine de treize à vingt jours. Elle atteint les enfants et peut provoquer des graves malformations congénitales chez la femme lorsqu’elle est infectée au début de la grossesse.

Le vaccin qui sera administré protégera donc les en-

fants contre les deux maladies comme pour faire d’une pierre deux coups.

En dehors du vaccin combiné rougeole-rubéole, les enfants de neuf à cinquante-neuf mois bénéficieront du dépistage au mebendazole et d’une supplémentation en vitamine A. Dans le cadre de la sensibilisation, le PEV travaille en partenariat avec les principaux opérateurs de téléphonie mobile qui ont la responsabilité d’envoyer des SMS aux parents pour les alerter sur cette campagne de vaccination de sorte qu’aucun enfant ne soit oublié.

L’introduction du vaccin combiné est une manière pour le Congo de répondre aux exigences internationales en matière de lutte contre la rougeole. Au plan mondial, en effet, l’objectif défini est d’éliminer cette maladie d’ici à 2020.

Cette campagne est un donc un pas important que le pays fait dans cette direction avec, bien entendu, l’appui des partenaires comme Gavi.

Rominique Makaya

DESCENTE PARLEMENTAIRE

Le collectif des sénateurs de Pointe-Noire restitue les travaux de la quatrième session budgétaire

La délégation conduite par le vénérable Gabriel Nzambila, président de la commission défense et sécurité du Sénat, était face aux élus locaux de la ville océane, le 26 février, à la mairie centrale.

La rencontre a permis aux conseillers départementaux et municipaux de la ville économique d'être informés des différentes affaires abordées lors des travaux de la quatrième session ordinaire dite budgétaire de la troisième législature du Sénat, tenus du 15 octobre au 23 décembre 2018 à Brazzaville. Une session qui avait planché sur dix-huit affaires sur les vingt-huit prévues, dont le projet de la loi des finances pour l'année 2019 ; le projet de loi portant loi

de règlement du budget de l'Etat, exercice 2017, le projet de budget du Sénat, exercice 2019 et autres. Pour leur part, les conseillers départementaux et municipaux ont profité de ces retrouvailles pour rappeler quelques problèmes auxquels sont confrontés les habitants de Pointe-Noire, notamment la pénurie d'eau, l'instabilité de l'électricité, l'accroissance du nombre de morts dans les hôpitaux, les effectifs pléthoriques des élèves dans des salles de classe, etc. Notons qu'en plus du vénérable Gabriel Nzambila, la délégation du collectif des sénateurs de Pointe-Noire comprenait Victor Foudi, Jean Félix Tchicaya et Odette Kombila Massoussa née Mateo Séverin Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La danse « kizomba » égayera le public

L'événement sera marqué à Pointe-Noire, le 8 mars, par l'organisation d'une soirée dite « Liputa » (pagne en français) au cours de laquelle la danse d'origine angolaise, devenue populaire en Europe et dans le monde, sera de la partie.

Le mot « kizomba » désigne fête en Kimbundu, une des principales langues parlées en Angola, avant la colonisation portugaise. Aux sons des guitares, percussions, batterie, synthétiseur, les danseurs se trémoussent à travers un rythme langoureux aux faux airs afro-cari-

béens et latino américains. Un défilé de mode à dominance pagne et créations africaines constituera aussi l'autre attraction de la soirée qui prendra fin avec l'organisation d'une tombola. De nombreux lots seront remis aux heureux gagnants. Signalons que la soirée « Liputa » connaîtra aussi la participation des artistes Shakti, Millie Thaking, Dr Carel et Caprice Dicon. Chaque genre et style agrémenteront la soirée ainsi que bien d'autres surprises prévues à cet effet. Hervé Brice Mampouya

CHORÉGRAPHIE

De LaVallet Bidiefono raconte la Tchikoumbi à travers la danse contemporaine

Le chorégraphe congolais va livrer un spectacle exceptionnel, ce 2 mars, à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, en mettant en lumière le rite d'initiation et de préparation au mariage propre au peuple vili.

Après une première semaine de recherche chorégraphique à l'IFC de Brazzaville, DeLaVallet Bidiefono poursuivra son travail dans la ville de Pointe-Noire où il présentera son spectacle « Neuf couches de rouge, la tchikoumbi furiosa ». Une histoire pleine d'émotion qui interpelle la

refus de ces assignations et dominations, au cours de ce spectacle, le chorégraphe en featuring avec la danseuse Vesna Mbelani fera parler le corps d'une femme au nom de toutes. La danseuse évoluera dans un chœur d'hommes marqué par la présence des slameurs du collectif Styl'Oblique,

en l'occurrence à l'image d'une tragédie antique, dans un jeu de réponse entre le personnage féminin et la communauté.

Né et grandi à Pointe-Noire, DeLaVallet Bidiefono est un grand chorégraphe. Il est désormais l'un des plus emblématiques représentants de la danse en France

où il rencontre un



conscience des peuples. A travers ce spectacle, le chorégraphe met en lumière la Tchikoumbi, un rite traditionnel qui prépare la jeune fille au mariage. Il a constaté que de par le monde, la communauté des femmes se rebelle, se cabre, résiste à ces pressions et à ces injonctions multiformes à la conformité. Partant de cet héritage, de sa réprobation contemporaine en dialogue avec toutes les formes modernes de

immense succès avec sa dernière création» Monstre-on ne danse pas pour rien». Aujourd'hui, ce célèbre chorégraphe revient dans sa ville natale avec un nouveau spectacle sur la Tchikoumbi, un rite ancestral répandu chez le peuple vili, voire chez certaines ethnies de la sous-région qui a aujourd'hui quasiment disparu, notamment du fait de l'urbanisation et des métissages culturels qui s'opèrent dans les grandes villes. Hugues Prosper Mabonzo

SPORTS

Le directeur général assure les ligues départementales du soutien de l'Etat

Brice Merlin Lépébé a confirmé, au cours de sa communication devant les représentants des ligues au Complexe sportif de Pointe-Noire, que la subvention de base des fédérations, annoncée par le ministre des Sports et de l'éducation physique lors du lancement de la saison sportive 2018-2019, sera bientôt effective.

Dans le cadre de sa politique de vulgarisation du sport au Congo, le ministre Hugues Ngoulondélé entend subventionner toutes les fédérations pour leur permettre de développer leurs disciplines respectives afin de susciter l'élite à tous les niveaux. « Lors de l'ouverture de la saison sportive 2018-2019, le ministre des Sports et de l'éducation physique avait annoncé la subvention de base qui sera allouée à toutes les fédérations sportives. Nous sommes venus vous dire que vous allez recevoir d'ici peu un financement qui sera remis aux ligues via les fédérations. Cette subvention sera gérée par les ligues elles-mêmes avec la direction départementale des Sports », a indiqué Brice Merlin Lépébé. En effet, le représentant du ministre des Sports a demandé aux



Brice Merlin Lépébé

ligues de s'arrimer aux nouvelles réformes, notamment l'affiliation de tous les clubs qui participent aux activités de la fédération pour faciliter la répartition de la subvention. Brice Merlin Lepebé a informé les dirigeants des ligues que la sortie des équipes nationales aux compétitions internationales ne se fera plus en aventure comme les années antérieures. « De façon objective, dix fédé-

rations ont été retenues pour les compétitions internationales cette année. Ce nombre peut aller décroissant d'une année à une autre suivant les résultats de chacune des fédérations », a-t-il signifié. Le directeur général des Sports a assuré le mouvement sportif départemental que le ministre compte sur eux. « Il s'agit pour vous de travailler, de vulgariser vos sports respectifs, de prendre les enfants dès le bas âge et les soumettre à un programme de travail qui obéit à des procédés scientifiques pour une élite forte et compétitive », a-t-il conseillé. S'agissant du manque de siège pour les ligues, l'orateur a fait comprendre que Pointe-Noire a certes un souci en termes d'infrastructures sportives mais la vision du ministre est de créer les conditions pour que toutes les ligues soient physiquement localisables. Charlem Léa Legnoki

VACCINATION DES ENFANTS CONTRE LA ROUGEOLE ET LA RUBÉOLE

Les organisateurs attendent une mobilisation générale

En prélude à l'activité, Pierrette Malanda et Mélanie Victoire Nkoue, déléguées nationales pour la campagne de sensibilisation contre les deux maladies, ont animé, le 28 février à Pointe-Noire, un point de presse pour présenter les enjeux de cette opération.

La campagne dite de masse a pour but de faire vacciner les enfants de 6 à 59 mois pour la rougeole et de 9 mois à 14 ans pour la rubéole; deux maladies contagieuses qui attaquent souvent les enfants. Pendant cette campagne organisée du 5 au 9 mars, le ministère de la Santé et de la population ainsi que les différents partenaires attendent une couverture vaccinale importante. « Le vaccin combiné rougeole-rubéole sera administré à chaque enfant dans les différents centres de santé intégrés retenus », ont indiqué les deux communicatrices. Et d'ajouter : « En dehors du vaccin combiné rougeole-rubéole, pour les enfants de 9 à 59 mois, le déparasitage systématique est prévu tout comme la supplémentation en vitamine A ». Avant le début de la campagne, les équipes de sensibilisation dirigées par les chefs de quartier, de zone, de bloc ainsi que les crieurs sillonneront les quartiers pour appeler les parents à amener les enfants vers les centres de santé les plus proches. Hervé Brice Mampouya

Les solutions des jeux de cenuméro dans
notre prochaine édition du samedi 23 mars 2016

FLÉCHÉS • N°1406

DONNÉE PAR LE MAÎTRE GRISANTE		ROUGE EN ITALIE SPORT À CHEVAL		ILS Y CROIENT DIFFICULTÉ		PETITE SCÈNE CONGÉ DOMINICAL		ARTICLE ÉTHÉRÉE		POUR APPELER JOUER AVEC LES PIEDS	
COMPTE POUR DU BEURRE BROYA									PRONOM PERSONNEL		BEC ET ONGLE
				POMPE À HUILE BIENFAITEUR							
RASÉ NOTE						CONVIENNE					
		VILLE DE CASTILLE FRUIT À LA NOIX							ERBIUM AU LABO CHOYER		
APPROUVE PRENEUR DE SON						TEINTA PETIT COM- MERÇANT					
			PLANTE FÉTIDE EXPULSES				CAPRICE ENFANTIN HÉMONES			DURÉE DE VIE	
ÉPINETTE	DÉMONS- TRATIF DÉBOÏENT				PASSAI À LA CASSEROLE						
								AFFLUENT DU DANUBE ADVERBE			
PARESSEUX CELUI D'AVANT					TRAVERSÉE PAR L'ORNE COTON					MATÉRIAU DE COU- VERTURE	
		REDOUTEZ OPÉRÉ									LARVE DE CRUSTACÉ
BOISSON DONNER LA VIE				CIRCULE EN BANLIEUE FRACTION DE SECONDE				CÉRÉALE SOLEIL DIVIN			
									DRAME JAPONAIS		
À LA BASE DU VÊTE- MENT						RAVIGOTE OU TARTARE					

MOTS MÊLÉS

P	F	E	D	A	N	E	R	E	S	E	R	N	Y	F
I	A	E	U	R	E	I	N	A	C	U	O	B	I	D
N	I	C	C	O	V	I	H	H	E	Z	A	T	A	E
F	S	R	H	U	L	I	O	S	I	L	R	A	G	S
E	A	M	A	A	L	U	N	R	L	U	B	B	O	T
C	N	P	R	A	E	E	O	A	F	T	O	L	R	I
T	M	P	I	R	C	H	W	Z	I	E	C	I	I	N
A	A	E	V	S	A	P	M	O	C	G	V	E	L	R
G	C	R	A	S	T	I	C	O	T	R	R	R	L	E
U	B	A	R	A	B	O	U	G	R	I	M	E	E	K
O	E	T	I	C	I	L	L	I	T	P	E	U	Z	C
N	W	I	A	B	U	C	H	E	R	O	N	G	A	O
F	A	U	S	S	A	I	R	E	T	S	T	A	R	D
P	I	G	E	O	N	A	B	R	U	T	H	N	D	N
B	A	B	O	A	B	N	A	U	S	E	E	U	S	E

ASCENSEUR
ASTICOT
BAOBAB
BOUCANIER
BUCHERON
CHARIVARI
COBRA
COMPAS
DESTIN
DOCKER
ECHOUEUR
FAISAN
FAUSSAIRE

FECULE
FERTIF
GORILLE
GUITARE
HORIZON
ILLICITE
INFECT
LEZARD
MENTHE
NAGUERE
NAUSEEUSE
NOUGAT
ORFEVRE

PACHA
PIGEON
PISTOLET
PRALINE
RABOUGRI
RIPOSTE
SERENADE
TABLIER
TURBAN
VINAIGRE
WALLABY
WEBCAM
ZOULOU

MOTS CASES • N°257

[illegible]

2 LETTRES

AN - AS - CA - CE - NU - OR - OS - RU -
SA - SE - SI - TE

3 LETTRES

ARE - ART - BEC - LOT - ODE - OUI -
OUT - REA - ZEN

4 LETTRES

AIDE - AIES - ANGE - ATRE - CACA -
CALA - CASA - NOEL - NOTA - OCRE -

ROTI - TETU
6 LETTRES

ARIDE - BOCAL - CASTE - ERIGE - ISOLE

- OPERE - SU
ZESTE

6 LETTRES

GABAIT - SER

TAURIN

100

1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 26

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°397 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°405 •

		7					9	6
	9	2		1	4			
5			6					
8		1	3		2			
	7						8	
			7		6	5		3
					8			7
			4	2		8	5	
1	4					9		

					4	6		
			1	8		9		
1	8	9				7		
3			4		8		6	
	2						1	
	4		7		5			9
		4				2	5	8
		2		9	6			
		7	5					

EN PARTANT DES
CHIFFRES REM-
PLISSEZ LA PAGE
DE TELLE SORTE
QUE CHAQUE CO-
LONNE DE 3 X 3
CONTIENNE UNE
SEULE FOIS LES
CHIFFRES DE 1 À 9

LA SOLUTION
DE
LA SEMAINE

SOLUTION

Le mot mystère est
CADASTRE

Mots casés

MOTS CASES N°256

G	A	G	E		G	L	A	C	E
R	U	E		E	R	U	D	I	T
A	B	R	U	T	I		U	N	E
N	I	E	S		E	L	L	E	S
D	E		E	F	F	E	T		
	R	A	R	E		G	E	R	A
G		B		S		E		O	S
A	C	C	E	S		R	A	T	S
G	R	E		E	G	E	R	I	E
	O	S	I	E	R		G		Z
R	I		N		A	M	E	R	
A	R	I	D	E	S		N	U	S
B	E	L	E	S		E	T	A	U

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS • N°1405

A	P	C	P	B	A						
A	R	T	I	C	U	L	A	T	I	O	N
R	E	N	O	V	A	T	I	O	N		
C	I	N	T	R	E		I	N	D	U	S
V	I	A	N		B	E	T	E		U	
C	A	R	D	I	G	A	N		G	R	E
G		E	C	R	I	T	U	R	E		
G	E	I	S	H	A		E	T	A	N	G
		N		O	T	E	R		D	I	E
D	E	T	E	N	I	R		T	A	E	L
B	R	U		N	A	B	A	B		E	
T	O	U	R	N	E	B	O	U	L	E	R
U	S	E	E		L	U		E	G	O	
I	L		K	O	P	E	C	K		E	N
E	P	A	N	D	S		O	M	E	T	

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°395 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°404 •

3	6	5	2	1	7	8	4	9
1	4	2	5	9	8	7	6	3
8	9	7	3	6	4	1	2	5
4	3	6	7	5	9	2	1	8
5	1	8	6	3	2	4	9	7
7	2	9	4	8	1	3	5	6
6	8	3	1	4	5	9	7	2
9	7	1	8	2	6	5	3	4
2	5	4	9	7	3	6	8	1

2	3	9	8	1	6	4	7	5
1	6	4	5	7	3	2	8	9
5	7	8	2	9	4	6	3	1
6	5	3	9	2	8	7	1	4
4	8	7	3	5	1	9	2	6
9	1	2	4	6	7	3	5	8
3	4	5	7	8	9	1	6	2
8	9	6	1	3	2	5	4	7
7	2	1	6	4	5	8	9	3

COUPE AFRICAINE
DE LA CONFÉDÉRATION

Week-end décisif
pour les clubs
engagés

La quatrième journée qui se jouera ce dimanche pourrait à la fois propulser les concurrents en quarts de finale ou précipiter leur chute .

Invaincue en trois matches, la Renaissance sportive de Berkane est le club le plus proche des quarts de finale. Elle pourra valider sa qualification si elle l'emporte devant le Raja club athlétique qui tisse le mauvais coton. Au match aller, Berkane avait pris le meilleur (4-2). La défaite des Rajaouis rendra leur situation plus compliquée. Battue à Agadir, l'AS Otoho doit l'emporter ce dimanche à Owando face à Hassania US, en vue de rester en vie dans cette compétition. D'autres résultats feront bien l'affaire de Hassania Us Agadir déjà vainqueur à l'aller (2-1).

Dans le groupe B, Salitas FC (deux points) pourrait revenir à la hauteur du Club sportif Sfaxien (cinq points) en cas de victoire sur le club tunisien. Dans l'autre match du groupe, le vainqueur entre Enugu Ranger-Etoile sportive de Sahel prendra une option vers la qualification. Les deux clubs comptent chacun quatre points. Asante Kotoko, dernier du groupe C avec trois points, a une revanche à prendre devant Nkana FC, l'actuel leader avec six points. Une victoire sur ses propres installations lui permettra de revenir à la hauteur de son adversaire du jour. Au coude-à-coude après trois journées, El Hilal et Zesco United (quatre points chacun) vont être départagés ce dimanche à Omdurman.

Gor Mahia, l'actuel meneur du groupe D avec six points, devrait confirmer en Algérie devant Nasr Athlétique Hussein Dey (quatre points) pour garder son fauteuil. En cas d'une contre-performance, le club kényan perdra ce privilège. Avec seulement deux points, le Zamalek n'a plus d'autres options que gagner sur le terrain de Petro Atletico d'Angola (quatre points) pour s'offrir un peu d'air.

James Golden Eloué

29° OLYMPIADE NATIONALE DE LA LANGUE RUSSE AU CONGO

Six jeunes bénéficient de la bourse d'État russe

Les lauréats ont été sélectionnés à l'issue de la finale qui s'est déroulée, le 24 février, au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville.

Ancrées dans la mémoire collective des élèves et étudiants congolais, les Olympiades de la langue russe s'imposent dorénavant comme une véritable tradition depuis 1977, a indiqué le modérateur de l'événement, Roger Kanza. Chaque année, les meilleurs apprenants de la langue russe venus de tous les lycées rivalisent d'ardeurs aux fins de décrocher le précieux parchemin qui ouvre grandement les portes pour la Russie.

Cette vingt-neuvième édition, qui s'est déroulée en présence du directeur du CCR, Sergey Belyaev, a connu la participation de quatre-vingt candidats présélectionnés dans différents lycées du Congo où sont enseignés la langue russe. Environ cent quarante personnes ont assisté à la cérémonie solennelle de publication des résultats. Ce qui prouve à suffisance que l'intérêt de la langue russe au Congo ne cesse de croître.

Les bénéficiaires automatiques des bourses d'études supérieures en Russie dans la filière de la langue et la littérature russes sont Vaincre Tsoni Nziengui, Hugarovitch Antsou Obeya, Neram Sancis Cyrus Akabokoye, Berphy Opanga, Friol Dael Lombete Ndzouma et Saurel Ngatsé Mouandzibi Péa. Ces lauréats sont des futurs professeurs de la langue russe.

Pierre Mberi, coordonnateur des lycées zone n°1, a salué une fois de plus cette initiative pour la jeunesse scolarisée, fruit de la coopération russo-congolaise.

Outre les six lauréats admis à se rendre en Russie pour



Le déroulement de la 29° Olympiade de la langue russe

des études supérieures, il y en a eu bien d'autres.

En première année
Premier : Rebecca Moudzika (Lycée de la Réconciliation) ; deuxième : Pauline Koumba (G.S. Atlas) ; troisième : Bénie Aimélia Mberi Matondo (Lycée Ganga Edouard).

En deuxième année
Premier : Fatou Mbata Bansimba (lycée Chaminade) ; deuxième : Amianode Kanda (lycée S. Mafouta) ; troisième : Denisia Kouloundana (C.S. Alphonse Mbama)

En troisième année
Premier : Valency Mouketo (Lycée Chaminade) ; deuxième : Bertin Mingui (lycée S. Mafouta) ; troisième : Daxyler Bansimba Etolo (lycée Thomas-Sankara «A»).

Au terme de la publication des résultats, le directeur du CCR a félicité les six lauréats tout en encourageant les candidats ajournés. Sergey Belyaev a précisé également que la coopération dans le domaine des bourses continue.

Bruno Okokana

MÉDECINE POUR TOUS

La dyspnée

La dyspnée ou essoufflement anormal est une sensation de gêne respiratoire ressentie de façon aiguë ou progressive par un individu. Elle survient généralement au repos ou lors d'une activité modérée. Elle doit être documentée dans de brefs délais pour en évaluer le degré de gravité et en rechercher la cause en vue d'un traitement approprié.

Mécanismes de la dyspnée
Chez un sujet normal, la pression artérielle en oxygène (pO2) et en dioxyde de carbone (pCO2) est constamment en équilibre sous l'action de trois composantes du système de contrôle de la respiration : les centres de contrôle encéphaliques, les récepteurs et les effecteurs. Les premiers, localisés dans l'encéphale, contrôlent les mouvements et le rythme respiratoires, les seconds (centraux et périphériques) répondent aux variations en pCO2 et en pO2 artériels (chémo-récepteurs ou récepteurs chimiques), les derniers enfin (muscles du thorax principalement), exécutent les mouvements respiratoires. Toute élévation significative de la pCO2 ou toute baisse de la pO2 dans les artères déclenche l'accélération du rythme respiratoire (normal à 10-20 mouvements respiratoires par minute) qui peut atteindre 30 à 40 par minute, voire plus. C'est alors la dyspnée.

Les causes
Selon les types de dyspnée, on retiendra les principales causes ci-après. Dyspnée aiguë, d'installation récente et rapidement évolutive, constituant une urgence :

- a) maladies cardiaques (œdème aigu des poumons [OAP], péricardite liquidienne ou hémorragique avec compression cardiaque [tamponnade]) ;
- b) maladies des poumons (embolie pulmonaire, crise d'asthme, pneumonie, pleurésie, pneumothorax, corps étranger, etc.) ;
- c) traumatismes thoraciques et intoxications diverses. Dyspnée d'installation progressive : insuffisance cardiaque, insuffisance respiratoire, obstructions bronchiques (asthme++), pneumopathies diverses (tabagisme, tuberculose, SIDA, etc.), anémie, obésité, etc.

Comment connaître le niveau de gravité de la dyspnée ?
Les critères de gravité sont définis par les stades suivants de la dyspnée établis par l'Association newyorkaise de cardiologie : stade 1=pas de dyspnée ; 2=dyspnée aux efforts importants ; 3= dyspnée aux efforts peu importants, 4= dyspnée au repos. Les critères respiratoires se déclinent ainsi : fréquence respiratoire ≥ 30/minute, mise en mouvement de tous les muscles respiratoires, cyanose (coloration bleu foncé des lèvres ou des extrémités), difficultés de parler, saturation en

oxygène du sang artériel (SaO2) < 88%. Les critères circulatoires comportent : un pouls accéléré à >120/minute, une chute de la tension artérielle ou son élévation en cas de rétention élevée de pCO2.

La démarche diagnostique
L'interrogatoire du patient doit être minutieux et apporter des informations sur les points suivants :

- a) antécédents respiratoires et cardiovasculaires (cf. paragraphe sur les causes) ;
- b) notion sur les affections spéciales telles que l'allergie, la tuberculose, les angines et le rhumatisme articulaire aigu, les affections liées au sida, la drépanocytose, l'anémie, le paludisme chronique, le tabagisme, la prise de médicaments, etc. ;
- c) caractères de la dyspnée et son stade de gravité. L'examen clinique permet de caractériser la dyspnée et de faire l'inventaire du retentissement de l'affection causale (signes d'insuffisance cardiaque et/ou respiratoire, niveau de la pression artérielle, gros foie, œdèmes des jambes avec ou sans phlébite, cyanose, ictère conjonctival (« yeux jaunes »), etc. Les bilans complémentaires constituent une étape importante. Ainsi, la radiographie thoracique et le dosage de pO2, de pCO2 et des bicarbonates sont déterminants dans l'embolie pulmonaire, la pneumonie, l'insuffisance respiratoire et le gros cœur. L'électrocardiogramme (ECG) est contributif au diagnostic de l'embolie pulmonaire, de l'infarctus du myocarde,

des péricardites et des arythmies. L'échocardiographie-Doppler trans-thoracique affirme les lésions cardiaques et leur gravité. Les bilans biologiques évaluent la gazométrie et recherchent une anémie, un diabète, une insuffisance rénale, une infection sévère, une embolie, un infarctus du myocarde, un sida, etc. Le scanner et la scintigraphie pulmonaire peuvent servir de recours dans certains cas (embolie pulmonaire notamment).

Traitement à envisager
Le traitement à conduire est fonction du diagnostic étiologique et du degré de gravité du tableau clinique. Les détresses respiratoires (embolie pulmonaire, œdème aigu des poumons, tamponnade, collapsus, notamment) sont prises en charge en réanimation. Les autres formes requièrent principalement un traitement étiologique, médical et/ou chirurgical.

Conclusion
La dyspnée doit être prise au sérieux et faire l'objet d'une consultation médicale le plus tôt possible. Seul le médecin décidera ou non d'une hospitalisation. Tout attentisme dans ce domaine expose à la survenue de situations pouvant être incontrôlables.

Christophe Bouramoué,
professeur émérite,
nbouramoue@yahoo.fr